



# *Saint-Morillon* *Mille ans d'histoire*



Joseph  
Boyreau



Edité par l'Association Culturelle  
*La Grappouille*

## Préface

Connaître son passé, le toucher presque au travers d'écrits parcheminés, de photographies jaunies est une excellente initiative que nous propose Joseph Boyreau, à l'inlassable curiosité et au remarquable talent de conteur.

A ses côtés, voyageons dans le temps pour découvrir et conforter nos racines.

Si cet exercice est agréable, souvenir pour nos anciens, il est l'indispensable passeport à nos nouveaux habitants pour bien comprendre le petit pays de notre amour et de notre passion.

La vigne, le Gua-Mort, la forêt, nos diverses collines forgent un lieu de vie magnifique dans lequel nous résidons. Nous en avons hérité grâce à la sagesse de nos aînés qui ont su façonner un si bel écriin. Sachons le préserver pour nos enfants, sans tourner le dos à la modernité, mais avec mille précautions.

Comme l'écrivait Lamennais, « le passé est comme une lampe placée à l'entrée de l'avenir, pour dissiper une partie des ténèbres qui le couvrent ».

Je suis sûre que cet ouvrage précieux saura éclairer notre chemin...

Danielle SECCO  
Maire de Saint-Morillon

## Liminaire

*L'histoire que l'on veut ici raconter n'entend pas se substituer à des études plus savantes et plus exhaustives. Tout au plus voudrait-elle en constituer comme l'introduction.*

*De « coups de projecteur » en « coups de projecteur », elle souhaite donner à ceux qui la parcourront le désir d'aller plus avant. On n'y trouvera donc pas un récit suivi, mais des sortes de « flashes » éclairant quelques périodes clés.*

*Telle quelle, elle se voudrait à la fois mémoire du passé et éclairage, au moins pour une part, sur ce qui sera - mais qui en aurait la certitude ? - élément de son avenir.*

## SAINT-MORILLON AVANT... SAINT-MORILLON

### LA PREHISTOIRE

#### AU TEMPS DES DOLMENS, DES MENHIRS ( 8000 à 500 av. J.-C. )...

Après la période de la pierre taillée - ou paléolithique - qui n'a pas laissé de traces chez nous, voici celle de la pierre polie ou néolithique.

De la chasse et de la cueillette à l'agriculture, de la vie migrante à la vie sédentaire, telle est la révolution néolithique.

L'Europe se civilise. Les sites mégalithiques se multiplient. A Carnac, bien sûr, avec ses fameux alignements. En Gironde, également, avec le site de Gradignan, signe d'une forte implantation dans notre région. Même si nous n'en possédons pas de similaire dans notre environnement immédiat, il reste de cette époque, tout près de chez nous, pointes de silex poli, têtes de haches, de harpons, ustensiles ménagers. Les vallées affluentes de la Garonne voient s'installer partout des populations qui utilisent ces voies de pénétration. Le Gua-Mort n'y échappe pas.

Voici, découverts en 1868, à Saint-Morillon même, ce vase en terre cuite et cette hache polie, que l'on peut voir au Musée d'Aquitaine.



Vase rond – néolithique  
Hauteur 16 cm. Diamètre 12 cm.  
Musée d'Aquitaine, coll. Delfortri  
No inv. 69.1679-1.



Hache polie Roche verte  
Long. 5,2 cm. Larg. 3,1. Epais. 1,5.  
Musée Aquit., coll. Braquehay  
No inv. 60.182.1.

© Musée d'Aquitaine Bordeaux  
Photos J. Gilson

Il existe donc des fours, si modestes soient-ils, avec la maîtrise du feu par leurs utilisateurs. Egalement un artisanat véritable, dont cette poterie et cette pointe de hache portent témoignage. Nous sommes bien à l'âge de la pierre polie et de la perfection de sa technique.

### ... ET DES TUMULUS

Nous faisons un saut de plusieurs milliers d'années. Du néolithique « moyen » ( vers - 3000 à - 2000 ), nous passons aux temps historiques : les Gaulois sont enfin parmi nous.

La période de la Tène (à partir de - 700) les voit se répandre sur ce qui sera la Gaule. Certes, ils ne savent ni lire ni écrire. Mais ils ont le génie du sens pratique. Alors même que les Romains ignoreront la charrue à partie avant indépendante, la herse et la moissonneuse mécanique entraînée par un attelage de bœufs, tout ceci est inventé, connu, pratiqué par ceux que l'on a justement appelés « nos ancêtres » les Gaulois.

Dans la vallée de la Garonne, ils sont nombreux. Dans les vallées adjacentes, Ciron, Gaa-Mort, Saint-Jean d'Etampes, également. Le même phénomène que celui qui avait amené les hommes du néolithique se produit. Les vallées constituent des voies de pénétration idéales. La Brède en garde les traces, Cabanac, Saint-Selve tout autant. Il aurait été curieux que Saint-Morillon ne les ait pas tentés...

Ces traces, ce sont, bien sûr, les tumulus.

Le culte des morts, ou tout au moins de la continuité familiale, existe donc chez nous. Loin d'enterrer à la va-vite leurs morts, ces Gaulois, nos prédécesseurs, prennent grand soin d'eux. C'est à la recherche de ces traces, de ces tumulus si caractéristiques, qu'il nous faut partir.

Groupés sur le plateau, vers Saint-Michel-de-Rieufret, en voici douze, étudiés en son temps (1857) par Léo Drouyn, le grand archéologue bordelais. Ce véritable cimetière dénote un habitat important : un village sans doute avant la lettre. Ces buttes se répartissent en trois groupes, l'un de huit, l'autre de trois, le dernier de un près de Lagraulet. Près de deux mille ans n'avaient pas réussi à les détruire. Cent cinquante auront suffi, mise en valeur des terres oblige, à entraîner leur lente dégradation. Voici ci-après, extrait des notes manuscrites de Léo Drouyn, le site tel qu'il se présentait encore en 1857, mal fouillé mais encore en bon état. Est-il déjà trop tard pour en envisager une fouille exhaustive avec les moyens de la recherche contemporaine ?



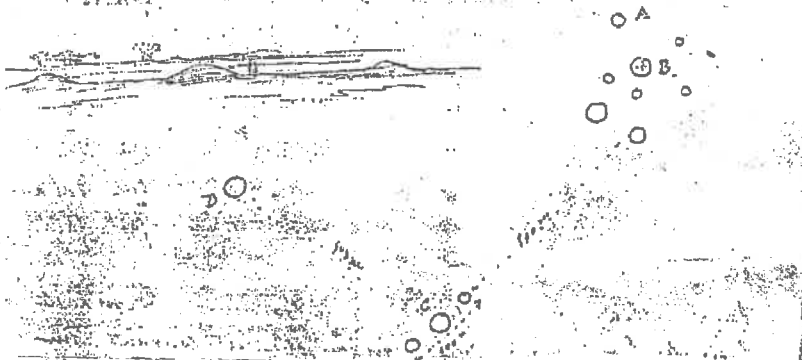
*Léo Drouyn. Autoportrait.*

313.

Les Pujols à St Morillon. Canton de L'Arche.  
15 mai 1857. (avec Sigot Reberget à St Morillon)

A 1500 mètres environ au N-E de L'Arche de St Morillon dans la commune de Laguarde, on trouve trois groupes de tumulus appelés Pujols dans le pays. Dans le premier groupe on en compte huit dans le second trois; et dans le troisième un seul. Ces groupes sont séparés les uns des autres d'une distance de 500 mètres. La distance réciproque varie de 10 à 50 mètres environ. Le plus grand est de 20 mètres, celui des plus petits de 10. Leur hauteur varie de 2<sup>m</sup> à 1<sup>m</sup>50 environ.

Zar (de) (ou - du côté de) la mer  
formation adu piler les buttes se trouvent, cependant on voit ce et la  
quelques cavités dans lesquelles on a pu pénétrer la terre. Ils ont pas d'entrée  
de côté, les deux sont les mêmes. Les autres sont en un seul et y a pas de terre  
sur un morceau d'acier, le bois qui a fouillé est mal fait. Ni un emplacement  
qui indique approximativement la position qu'il occupent.



A est le plus haut et est pour former une Casité qui était à côté.  
B est peut-être la qui est avant près la terre pour l'élevé. B. fouillé.  
C est le milieu conservé. D. situé près d'une mitaine qu'on  
y a pu aller. E est une ruine des trois tumulus C.  
Celle lande appartient à M. G. Berget.

Source: Arch. de la ville de Bordeaux. Fonds Drouyn. Vol. 47.

Il existe deux sortes de tumulus : l'un consistant en une butte recouvrant la tombe creusée dans le sol, l'autre en une butte recouvrant une véritable bâtisse avec chambres funéraires plus ou moins nombreuses. Faute de fouilles on ne sait à quel type de construction se rattache cet ensemble. La datation de cette série de tumulus ne peut être qu'approximative, sans doute avant l'ère chrétienne. Source : Archives municipales de Bordeaux, fonds Léo Drouyn, volume 47, numéro 313, intitulé « les Pujols de Saint-Morillon ».

## DU MOYEN AGE A LA REVOLUTION

### AU CŒUR DE LA VIE VILLAGEOISE : L'EGLISE

De la période romaine au Xe siècle, nous ignorons tout de la population saint-morillonnaise, de son implantation, de son importance. Existe-t-il d'ailleurs un Saint-Morillon ? Si oui, est-il déjà présent au temps de notre poète bordelais national, Ausone (IV<sup>e</sup> siècle) et de son ami qui deviendra saint Paulin de Nole (natif de Bordeaux), ou encore de celui de saint Delphin, mort en 404, ou tout au moins celui de saint Seurin (V<sup>e</sup> siècle) ?

Notre connaissance débute au XI<sup>e</sup> siècle. Par un seul témoignage, mais de taille : notre église. Pourquoi le XI<sup>e</sup> siècle ? Parce que, aux environs de l'an 1000, il se produit quelques faits capitaux pour notre civilisation.

La féodalité, créée aux IX<sup>e</sup> et Xe siècles, est installée. En 987, Hugues Capet est élu roi, au sommet de la pyramide féodale. Entre 1030 et 1050, les duchés d'Aquitaine et de Gascogne unis sont stabilisés également. Les défrichements qui se généralisent au XI<sup>e</sup> siècle permettent l'implantation de véritables villages. L'Église, quant à elle, a poursuivi son implantation : le catholicisme s'étend partout. « Paix de Dieu » et « Trêve de Dieu » vont pouvoir s'installer. A l'ombre de la féodalité et de l'Église triomphante, « un blanc manteau d'églises » se développe, selon le fameux mot du moine Raoul Glaber écrit en 1030.

Léognan, Martillac, Beautiran, Saint-Michel-de-Rieufret, Illats, Landiras en sont, chez nous, la preuve. Au milieu de cet ensemble, Saint-Morillon participe à l'élan général. Il est temps pour lui d'avoir son église. En l'absence de date précise, situons-la à la fin du XI<sup>e</sup> siècle.



#### *Étapes de sa construction :*

- XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> : simple église à une seule nef, chœur et portail avec clocher.
- XIII<sup>e</sup> : construction de deux chapelles latérales sur voûtes d'ogives, la plus ancienne au nord. (Les bas-côtés ne dateraient que du XIV<sup>e</sup>.)

*Qualité exceptionnelle du matériau du chevet aux fines colonnettes et aux modillons sculptés.*

*Le chevet à l'extérieur est magnifiquement travaillé, à l'opposé des murs des bas-côtés, plus tardifs.*

*Quel saint patron pour cette église ?*

*On a le choix entre trois saints évêques :*

- Saint Maurille, évêque de Cahors (mort vers 430);*
- Saint Maurille, évêque d'Angers (mort vers 580);*
- Saint Maurille, évêque de Rouen (mort en 1070).*

*La tradition locale penche vers le premier.*



On n'a que peu de traces de la vie chrétienne au long des siècles. Quelques-unes en sont conservées jusqu'à nos jours.

*Une statue de la Vierge, du XIV<sup>e</sup> siècle, sur le mur de la chapelle du bas-côté gauche, sans doute une des plus anciennes de Gironde.*



(Etude du professeur Roudié, R.H.B., 1954)



*La bannière de saint Roch, fin XVI<sup>e</sup> siècle, sur le mur du bas-côté droit. En relation sans doute avec le culte de ce saint guérisseur de la peste. Ici, celle de 1548. Une confrérie fut alors créée en son honneur.*

## SAINTE JEANNE DE LESTONNAC

Au XVI<sup>e</sup> siècle, Saint-Morillon traverse le protestantisme sans qu'il en reste trace. L'influence de sainte Jeanne en a-t-elle été la cause ?

Nièce de Montaigne, elle garda grâce à lui sa foi catholique. Affrontée au protestantisme, elle y conforta celle-ci. Veuve en 1695 du baron de Landiras, elle songe à créer une congrégation. Ce sera les sœurs de Notre-Dame, enseignantes de jeunes filles, œuvre novatrice pour l'époque. Avant de se lancer, elle vient à Luzier, maison noble qui dépend de Landiras, pour y méditer sur sa fondation. Pie XII comparera cet endroit au fameux Manrèse de saint Ignace de Loyola...

Fondée dans la première partie du XVII<sup>e</sup> siècle et répandue sur tous les continents, sa congrégation n'a pas oublié et revient régulièrement se ressourcer à ses origines à Luzier même. Elle fut en particulier reçue officiellement par la mairie en 1985.

Qui dira quelle fut son influence, directe ou indirecte, sur la population saint-morillonnaise ?



*Sainte Jeanne de Lestonnac,  
représentation moderne.*

## AU CŒUR DE LA VIE VILLAGEOISE : LA FEODALITE

De l'an 1000 à ... 1789, la féodalité s'impose à toute la civilisation occidentale. Quel est donc ce cadre de vie nouveau dans lequel s'insère Saint-Morillon ?

Ce n'est pas la dissolution du pouvoir de l'Etat qui en est la cause première. Que de crises ont été entraînées par la faiblesse des gouvernants... Ce n'est pas cette faiblesse du pouvoir mais la quasi-dissolution de l'Etat lui-même qui provoque ce changement de civilisation. L'Etat n'est plus unifié : à la disparition du souverain, le voici partagé entre ses héritiers comme une simple propriété privée... Il peut être vendu, donné en dot. La barbarie franque, incapable de s'élever aux idées générales, a succédé à l'ordre romain. L'égalité des citoyens devant l'Etat disparaît. Les Francs, vainqueurs, se sont imposés aux commandes. La « seigneurie » en découle avec ses liens de fidélité de vassal à suzerain, succédant à l'égalité devant l'Etat. De même, à l'égalité de tous les citoyens entre eux succède le principe d'une inégalité en trois « ordres ».

Ainsi le pouvoir n'est plus que bien particulier, l'Etat, possession privée, les liens de droit public, des liens personnels avec serment de fidélité. Au sommet, un roi nouvellement élu selon le

principe féodal. A la base, des seigneurs mis en possession de leurs fiefs par un seigneur plus important et gouvernant un peuple local. Tel est le cadre dans lequel depuis environ l'an 1000 va vivre Saint-Morillon.

## LA FEODALITE POLITIQUE

### Deux grandes périodes

#### I. Un village coupé en deux (1000-1747)

Depuis le XI<sup>e</sup> siècle, la famille de Lalande est seigneur de Saint-Morillon *rive gauche*.

D'autres le sont de la rive droite (peut-être un Remond de Bosco ?) qui prêtent hommage au roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, en 1274.

C'en est fait : pour sept à huit siècles, notre village est scindé en deux.

La fin de la guerre de Cent Ans (1453) accentue le phénomène. Louis XI puis Louis XII rendent aux Lalande leur seigneurie confisquée après 1453 pour « collaboration » avec les Anglais. Ils leur reconnaissent le titre de baron (1507), y compris sur Saint-Morillon de La Brède.

Par contre, la *rive droite* va dépendre directement du roi de France avec huit autres villages. En 1584, Henri III vend Saint-Morillon de Barsac à un certain J. de Sauvage.

Préférant dépendre d'un roi lointain que d'un seigneur proche, les habitants s'auto-imposent pour rembourser l'acquéreur. Mais ils seront revendus en 1636 à l'archevêque de Bordeaux, revendus peu après aux de Guérin, et encore en 1736, après cinquante ans de luttes judiciaires, aux Litteris, avant d'être définitivement cédés, en 1746, à Montesquieu lui-même.

Comment donc notre village pourrait-il être gouverné efficacement dans de telles conditions ?

#### II. La réunification de Saint-Morillon

Dès 1747, Montesquieu obtient du roi, par lettres patentes, l'autorisation de réunir Saint-Morillon de Barsac à sa seigneurie. Mais, depuis 1746, il en avait pris officiellement possession, réunifiant ainsi Saint-Morillon féodalement.

#### *Les droits « seigneuriaux »*

- *Honorifiques :*

*droit de banc spécial à l'église,  
de bénédiction à recevoir à l'église  
de litre et armoiries à sa mort.*

- *De justice :*

*haute, moyenne et basse avec  
droit de nomination du juge.*

- *D'administration :*

*réfection des chemins  
corvées des chemins  
création de marchés.*

# UN DOCUMENT HAUTEMENT SYMBOLIQUE

## La « Prise de possession » de Saint-Morillon de Barsac

(25 mars 1746)

25 mars 1746  
prise de possession

39.

*Wouard huy* a vingt cinq ans, né le jour de la fête de nostre dame mil sept cent quarante six après nous pardevant nous notaire royal Latapie le vigneron et bourgeois a Compostu baill le puissant Seigneur messire Charles de secondat chevalier Seigneur Baron de montisquieu Labrie Raymond et autres places L'ancien président amovible au parlement de Bordeaux laudic quarante de la Cademe fornicage et autres mineuriant dans le Chateau de Labrie qui ada que par Contrat du Jours dier retenu par moy notaire Il avoit acquis de messire Jean Baptiste de Chetevie Constable du roy au parlement de Bordeaux la Justice haute moyenne et basse de la partie de la paroisse de St morillon d'ill. de Barsac ouy tout Droite honorifique de pardevant de lad Justice si bene qui est sans l'eglise affecte a lad Seigneurie laquelle l'eglise est située dans lad partie vendue lad roite d'échange avec roite quelconque quelc Sr de Chetevie pourroit avoir dans l'acte de lad par detout quoy led Sr de montisquieu desirant prendre la possession de lad a lad fin nous a requis transporter la compagnie dans le Bourg le l'eglise de lad par de St morillon ce quarant accorde somme portie du Chateau de Labrie de la part parvenue dans le Bourg d'ill de St morillon le mois ou Curiale nous aler dit le 25 mars

Acte de prise de possession de Saint-Morillon de Barsac du 25 mars 1746.

On y rappelle les droits honorifiques acquis.

Puis ce sont les aspects symboliques de cette prise de possession :

- Un jour de fête religieuse : l'annonciation avec annonce de la prise de possession par le notaire ;

- Visite au moulin du Notaire : il fait lâcher les eaux et remuer les pelles (le moulin, symbole du rôle du seigneur dans la vie journalière dans son aspect le plus vital).

(ADG archives notariales de Me Latapie, notaire de Montesquieu.)

Tout réformateur politique qu'il soit, Montesquieu reste dans le cadre des structures traditionnelles. La féodalité fait pour lui partie des acquis politiques. N'hésitons pas à le souligner : elle est en pleine vitalité en ce milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## LA FEODALITE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Au-delà des structures politiques, ni les biens ni les hommes n'échappent aux hiérarchies féodales...

### LES HOMMES

Toute protection – c'est le but de la féodalité – se paie. Grâce à ces versements, nous connaissons les premiers noms des Saint-Morillonnais qui nous soient conservés. **Les archives du duché d'Aquitaine - les fameux « rôles gascons » - ainsi que les archives ecclésiastiques sont ici irremplaçables.** Elles vont nous permettre de connaître trois catégories de Saint-Morillonnais :

### LES HOMMES LIBRES

1274

Hommage d'une famille au roi-duc

*Remondus de Bosco, Guillermo de Bosco, Remondus filius Guillard de Bosco cum aliis parcionarias suis de Parochio St Maurilii pro stagiis, terris, vinéis quas tenent a rege.*

- *Sex denarios de sporle sicut homines de Barsacio.*

Rémond de Bosco etc. avec ses autres parents (?) de la paroisse de Saint Morillon pour ses terres, vignes qu'ils tiennent du roi.

- Six deniers d'exporle comme hommes de Barsac.

*A.H.G. tome V page 510 et tome XXVI page 118.*

1354

Redevances dues à l'archevêque

Apparaissent les noms de :

Ramon Gaucelin,  
Arnault Gaucelin,  
A. Seguin et ses « prenants »  
(parents ?).

Ils doivent chacun deux sols par an.

*ADG série G 238, folio 230.*

Tout homme libre verse une somme d'argent à celui dont il dépend en reconnaissance de ses liens de vassalité. C'est ainsi que nous voyons apparaître des hommages rendus tant au roi-duc qu'à l'archevêque.

Edouard I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre depuis deux ans et duc d'Aquitaine, reçoit les hommages de ses vassaux dont ceux de Saint-Morillon de Barsac qui apparaît donc nommément comme une partie de village.

L'archevêque de Bordeaux était également seigneur féodal. Il s'agit donc ici de certains de ses vassaux.

Signalons, en outre, qu'à notre connaissance le texte de 1274 est le plus ancien qui soit conservé en ce qui concerne Saint-Morillon et les noms de certains de ses habitants.

## LES SERFS ET LES DEMI-LIBRES

Leur existence laisse bien peu de traces. On sait seulement que la « grande peste » de 1348, en faisant disparaître plus du tiers de la population, obligea les seigneurs à en libérer beaucoup pour les conserver à la campagne.

Au-delà, nous apprenons l'existence d'une catégorie sociale inconnue mais qui mérite d'être citée. Par un texte de 1361 (Arch. départ. G 237) parlant des « captenia » dus par chaque chef de famille, nous apprenons que ces droits sont perçus « en reconnaissance de la protection et tutelle exercées sur eux (les habitants) comme sur des clients à demi libres ». Catégorie qui indique à quel point la société de l'époque pouvait être structurée d'une façon bien différente de la nôtre.

## LES BIENS

Au tout début du Moyen Age le seigneur, véritablement seul maître de ses biens, prend l'habitude d'en remettre la culture à certains « tenanciers ». Peu à peu, contre le versement de droits réguliers, le tenancier pourra vendre, tester, hypothéquer, agir en véritable propriétaire sans cependant en avoir le titre - et ce, jusqu'à la Révolution de 1789. Ces droits ont subsisté tels quels pendant près de huit siècles. C'est pourquoi je les prendrai au temps de Montesquieu, celui-ci nous ayant laissé chez ses notaires des textes très précis en ce milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## LES DROITS FEODaux AU XVIII<sup>e</sup> SIECLE

### QUELQUES EXEMPLES

**Jean Bertrand**, charpentier de barriques.  
Il possède au bourg une maison de deux pièces, un jardin et 350 m<sup>2</sup> de terre labourable.

Il verse 5 deniers d'exporle.  
Cens en argent de 2 sols 5 deniers.

**Arnaud Croisilhac**, 15 ha à  
Taillepremime et Domec.

5 deniers d'exporle  
Cens et rentes: 14 sols 8 deniers  
3 picotins de blé.

**Bernard Decouture** (juge royal  
Barsac).  
110 ha autour de Darriet.

6 deniers d'exporle  
Cens et rentes : 5 livres 8 sols 5 deniers  
et 1/4 de livre de chandelle  
2 picotins de seigle et ... 5/8 de poule !

### LEUR NATURE

De principe

L'EXPORLE : une fois par génération  
(faible)

Le RETRAIT FEODAL : droit pour le  
seigneur de reprendre sa terre mais contre  
remboursement.

Economiques et réguliers

En argent : le cens annuel.  
En nature: blé, volailles, corvées (annuels).

Economiques et irréguliers

LODS et VENTES: 12% sur toutes les  
transactions immobilières.

Au temps où un sou est un sou, le redevable ne les trouve pas faibles. Le seigneur, en un temps où l'argent liquide est rare et s'il possède de nombreux vassaux, perçoit ainsi un important contingent de denrées alimentaires, sans qu'il ait à déboursier de liquidités.

## DEUX TYPES D'HOMMAGE VASSALIQUE

### AU TEMPS DU PHILOSOPHE (1715-1755)

Que ce soit Jean Bertrand, Arnaud Croisilhac ou Bernard Decouture, il leur est simplement demandé, en allant chez le notaire Latapie, de signer la formule : « A volontairement et de sa pleine volonté reconnu et confessé avoir et tenir en fief et féodalement » (son bien).

### AU TEMPS DE SON FILS

Celui-ci exige de son « vassal » Subervie « de mettre genou en terre, tête nue, sans gants, épée ni bottes »... « En cet état a promis et juré foi et fidélité qu'il doit ». Enfin il offrira à son seigneur « le baise de bouche ». C'est la formule antique du Moyen Age Et ceci au XVIIIe siècle pour... un bois taillis.

Montesquieu le philosophe aime la simplicité. Son fils aime rappeler sa supériorité aristocratique. Dans ce retour à des formes archaïques, faut-il voir un exemple de « réaction féodale » à la veille de la Révolution ?



## LE TEMPS DE L'EQUILIBRE

*Le paysage politique et économique est donc « presque » totalement semblable à ce qu'il était depuis des siècles... et totalement différent de celui que nous connaissons aujourd'hui : La Révolution n'est pas encore passée par là. Un certain équilibre s'établit entre le pouvoir central et les pouvoirs locaux traditionnels. Un âge d'or avant la grande tourmente.*

### L' EGLISE

A son rôle propre spirituel, elle joint par délégation de l' Etat un triple rôle dans le domaine civil et administratif.

### L' ETAT CIVIL

(Si recherché de nos jours par tous ceux qui cherchent leurs « racines » .)

Depuis 1736, il est tenu régulièrement par les différents curés (il aurait dû l'être depuis 1536 et au moins comme Saint-Selve depuis 1599...).

### L' ASSISTANCE PUBLIQUE

Le roi cherche par qui il peut adresser des subsides aux plus nécessiteux de ses sujets. Là encore, le curé est l'intermédiaire quasi obligé.

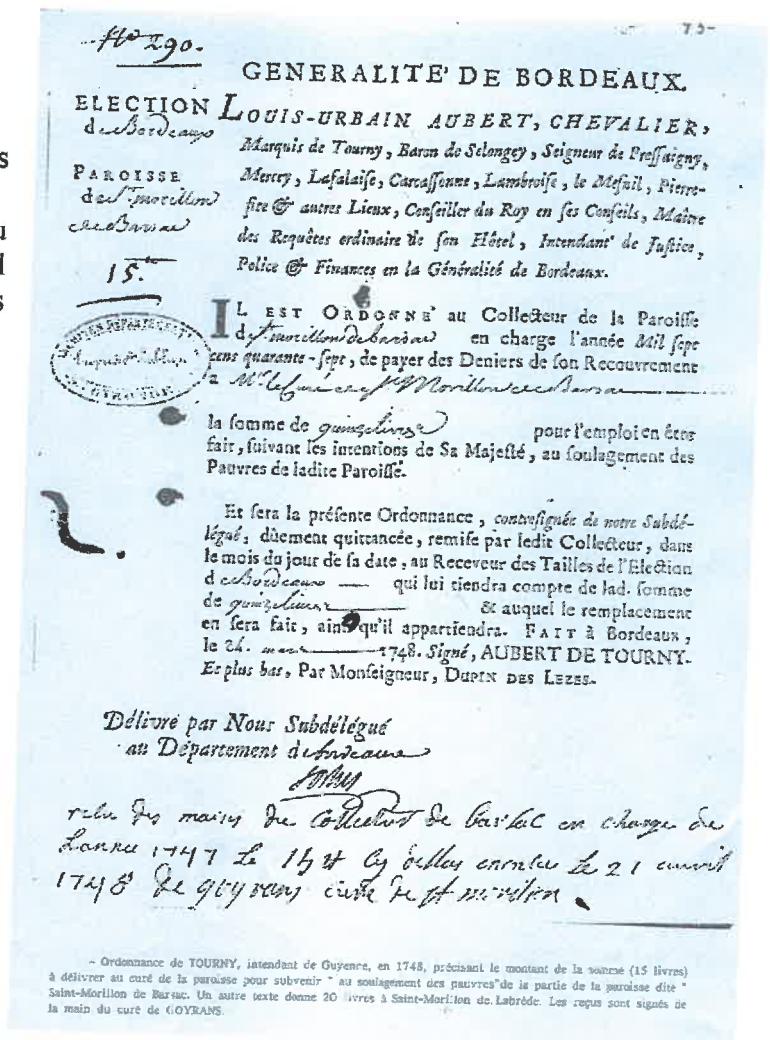
En 1748, Saint-Morillon reçoit :

- Pour St-M. de Barsac : 15 livres
- Pour St-M. de La Brède : 25 livres.

Chaque fois, le curé de Goyrans signe les quittances qui lui permettront de distribuer l'aide publique.

### L' INSTRUCTION PUBLIQUE

Le curé instruit le dossier de présentation à l'évêché qui nomme l'instituteur privé. Ce n'est qu'à partir de 1780 que nous voyons apparaître au détour d'un acte d'état civil le nom du premier d'entre eux : Escande.



## L' EGLISE ET L' ART A SAINT-MORILLON

Son rôle est primordial dans l'arrivée de l'art à Saint-Morillon. Tout entier consacré à la vie spirituelle des croyants, il arrive ici à une perfection rare pour une aussi petite paroisse. Rendons ici au curé Flahaut qui, à la charnière des XVIIe et XVIIIe siècles, donna à notre paroisse quelques-uns des chefs-d'œuvre qui ornent toujours son église, ce qui lui est dû.

Trois ouvrages de style baroque ornent donc notre église. Au centre, dans l'abside, un retable en bois doré, œuvre de l'artiste bordelais Fournié qui, en 1692, répondit à la commande commune de l'abbé Flahaut et de la Fabrique paroissiale.



*Œuvre magistrale : La glorification du Christ à travers ses trois états : le « bon pasteur » en bas sur la porte du tabernacle ou l'illustration de la vie « militante » du Christ.  
Puis, au centre et au milieu, la crucifixion - rappel du Christ souffrant  
Enfin, au sommet, le Christ glorieux, ressuscité, dans son ascension.  
Le retable, dans sa structure même, n'est que présentation de ce triple aspect de la vie du Christ :  
A une ligne ascendante qui mène de l'incarnation à l'ascension se joignent deux lignes obliques partant des extrémités de l'autel et recoupant la première à son sommet. D'où que l'on considère l'œuvre, elle mène le regard et la foi du chrétien, dans un double mouvement ascensionnel, à l'admiration et à la contemplation des trois mystères essentiels de la vie du Christ.  
Les restaurations successives ont diminué l'intensité de l'œuvre. Ce splendide retable semble maintenant posé, sans liaison aucune avec son environnement, au milieu d'un chœur blanc, tel un simple point sur un i... L'artiste, à l'origine, l'avait placé sous un ciel bleu étoilé, au milieu d'arcs, de pilastres et de colonnettes peintes en faux marbre. Derrière, le tableau représentant saint Maurille faisait la liaison entre le retable lui-même et le fond de l'abside.*

Deux autres retables ornent l'église, de part et d'autre du premier, dans les chapelles latérales.

Dans le transept nord, tout est orienté vers la présentation de la Vierge du XIV<sup>e</sup> siècle dont on a déjà parlé. Saint Joachim et sainte Anne, ses parents, sont disposés de part et d'autre. Au sommet, un soleil dans le goût de l'époque dit bien l'adhésion au baroque dans ce qu'il a de quelque peu exagéré. Au centre, la Vierge du XIV<sup>e</sup> est restaurée dans le goût des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>. Assurément en bois peint à l'origine, elle est maintenant recouverte de feuilles d'or.



*L'autel de la Vierge.  
Sans doute de la fin du XVII<sup>e</sup>.  
Cet ensemble a été conçu pour mettre  
en valeur la Vierge du XIV<sup>e</sup>.*

L'autel de saint Roch



*Un autre aspect du baroque  
Travail de Simon (début du  
XVIII<sup>e</sup> siècle)*

### L'INFLUENCE DE L'EGLISE AU XVIII<sup>e</sup> SIECLE

L'ensemble de la population est baptisée, mariée à l'église, enterrée religieusement : les registres paroissiaux en font foi. L'« imprégnation » chrétienne est totale.

Quant à l'adhésion personnelle, le compte-rendu de la visite épiscopale de 1736 nous permet une approche plus précise. La pratique dominicale est concurrencée par la présence de l'auberge; le catéchisme n'est pas suivi par tous. Mais, selon l'abbé Mac Carthy, sur 800 habitants environ, il y a 400 communions. Si l'on défalque les jeunes enfants, restent environ 650 à 700 adultes. Les pratiquants réguliers se situent entre 57 et 62%.

En ce milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, Saint-Morillon est largement - mais non parfaitement - marqué par le catholicisme (ADG série G 646).

## LA SEIGNEURIE

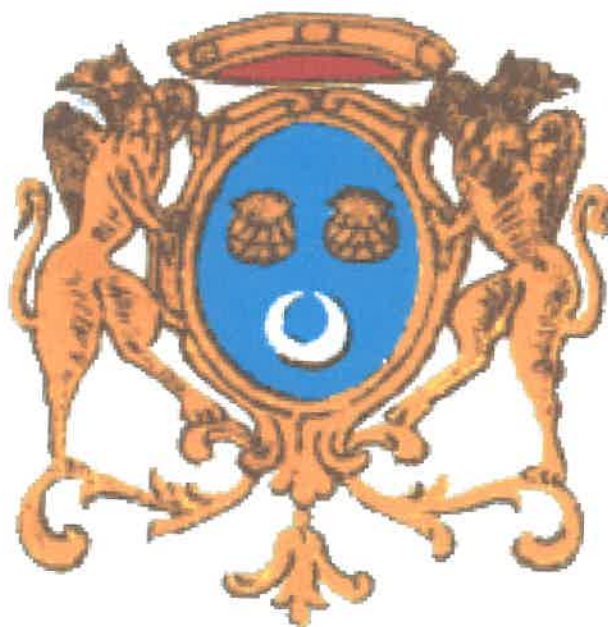
Depuis 1747, Saint-Morillon est donc « un » féodalement comme il est « un » religieusement. Tous ses habitants ont le même juge, le même tribunal, la même prison... Le notaire royal Latapie (« Mon » juge ne manque pas de marquer Montesquieu dans ses écrits) est juge seigneurial. Il connaît le droit. Ses jugements doivent être correctement rendus. Mais on ne sait quelle est son attitude lorsqu'il est amené à juger d'affaires où son propre seigneur, qui l'a nommé, est partie prenante - juge et partie, conviendrait-il mieux de dire. Il y a ici une des failles essentielles du système judiciaire de la France d'alors et du système féodal en particulier...

Le droit de justice - même exercé par juge interposé - reste donc essentiel.

Il a certes été réduit par Colbert aux affaires civiles et de correctionnelle. Il n'en reste pas moins effectif: affaires de propriété, de bornage, de tutelle et de curatelle; de délits avec en supplément le devoir d'instruire les affaires criminelles survenues dans la seigneurie (avec un système d'amende si le juge seigneurial manque à son devoir).

Montesquieu ne manque pas d'intervenir dans la réfection des chemins. Il en réfère même à Trudaine, le responsable national en la matière, pour faire respecter son droit.

Son père avait été obligé de se battre - et de trouver à l'amiable un moyen de faire respecter son droit d'être nommé au prône du dimanche lorsque la seigneurie était partagée en deux avec les Razens de Saint-Selve. Ce problème disparaît à partir de 1747 : le philosophe est maintenant seul seigneur haut-justicier... (Pour simplifier encore, il a racheté au baron de Landiras la « maison noble » Darriet-Luzier, rattachée elle aussi à sa baronnie de La Brède.)



**Un signe particulier des droits féodaux de Montesquieu reste inscrit de façon indélébile sur les murs de notre église. Ses armes, à sa mort, y ont été peintes. La mémoire collective les ignore presque totalement. Elles n'en restent pas moins, pour la postérité, la marque de sa seigneurie et celle de la présence chez nous du philosophe qui aura marqué son temps et qui n'aura pas cru indigne de lui de devenir le chef féodal de notre village.**

## LE ROLE DE L'ETAT

Si l'Etat ne s'occupe directement ni de l'état civil, ni de l'instruction publique, ni de l'assistance, ni de la justice de base, ni de l'administration journalière,

quel est donc son rôle dans le village ?

La réponse est simple : en un mot, la **fiscalité**. Le pauvre peuple est, on le sait, « taillable et corvéable à merci ». Mais est-ce tout à fait vrai ?

S'agit-il des principes ?...

Un texte remarquable de l'intendant Farge en 1765 apporte des nuances non négligeables.

Parlant des prolétaires de base, il écrit :

« Vous sentez assurément que si un hyver très rigoureux et très long suspendait pendant longtemps les travaux et si des maladies ne permettaient pas à quelques ouvriers l'emploi de leur temps, ils obtiendraient sur les impositions annexes des modérations proportionnées à leur misère. »

Et plus loin :

« Cette classe d'hommes qui ne subsistent que par des salaires et qui n'ont que leurs bras pour alimenter leurs famille doit, pour l'intérêt même des propriétaires, être imposée dans la proportion la plus modeste possible. »

Plus loin encore pour les commerçants :

« Il faut prendre soin de démêler (le vrai du faux) et se garantir des jalousies et des haines ou seulement de l'intérêt personnel qui voudrait faire retomber sur le commerce une plus forte partie de l'imposition. »

(Lettre à ses collaborateurs chargés des impôts. Quelle sagesse chez ce représentant du gouvernement !) ADG série C 3159.

... Ou d'un cas concret ?

En 1759, à la suite de fortes gelées, le fisc reconnaît qu'une réduction d'impôt de moitié serait justifiée. Il en accorde une de 33%.

La vie était-elle si dure chez nous au XVIIIe siècle ?

**Ci-contre : Décision de l'administration dégrevant Saint-Morillon, en 1759, d'environ un tiers de sa taille, suite à la grêle. On apprend par ce texte que le montant total de la taille pour les deux parties du village est de 1200 livres.**

*Nous avons par votre sollicitation de  
grâce, déclaré qu'on ne passera  
de rien, relativement au Sommage général  
Causé la gelée dans la paroisse de St  
Morillon, et que cette paroisse eût mérité  
un suris Supplé de 600<sup>l</sup>. ce qui forme la moitié  
de leur principal de taille, mais attendu q  
le Conseil n'a pu obtenir une somme  
suffisante, on ne peut leur accorder que  
365. ce qui forme que un suris de moitié  
Supplé d'un tiers, lequel est de 400<sup>l</sup>.  
de plus nous attestons véritablement  
Pour tout ce fait à Bord. ce 31<sup>er</sup>  
mars 1759. A. L. H. P. A. C. G.*

## ET QUEL ROLE POUR LES HABITANTS EUX-MEMES ?

A la différence des villages de bien d'autres régions, Saint-Morillon ne dispose d'aucune structure administrative propre. Aucune assemblée des habitants en particulier n'y existe. Comment cela d'ailleurs serait-il possible puisqu'il y a deux Saint-Morillon ?

Pour celui de La Brède, je n'ai retrouvé trace d'aucun de ces rassemblements organisés.

Pour celui de Barsac, un par siècle et encore certains sont-ils spontanés...

En 1584, on a déjà signalé la réunion des neuf villages de la prévôté de Barsac pour rembourser au sieur de Sauvage son achat de la seigneurie.

### *La peur du fisc :*

En 1613, ces mêmes neuf villages sont appelés à définir leurs **us** et **coutumes**. Parmi eux, la demande que les agents du fisc soient revêtus dans l'exercice de leurs fonctions d'un bonnet de couleur :

« *Pendant leurs charges, (que) comptes et syndics (portent) un chaperon moitié blanc, moitié rouge pour marque de la livrée royale.* »

Ne dirions-nous pas, de nos jours, qu'ils exigent de l'administration fiscale la « transparence »... jusque dans l'habillement ?

### *Un privilège économique :*

Ils réclament, en outre, un privilège de la vente du vin : personne ne pourra en vendre venant de l'extérieur tant que le vin des neuf villages ne sera pas écoulé ! (Arch. hist. Gde, tome 24.)

Cette expérience de démocratie directe ne sera malheureusement pas renouvelée.

De 1643 à 1714, une longue bataille juridique opposera Saint-Morillon de Barsac aux de Guérin-Razens. Mais il s'agit ici d'une action juridique extraordinaire. Elle doit cependant nous retenir par un de ses aspects annexe.

### *La revendication de la liberté en 1710 :*

Parlant incidemment des corvées, les habitants les critiquent fortement et demandent à échapper à « **leur joug insupportable** » (Arch. dép. Gde). « **Ils ne peuvent y être assujettis, précisent-ils, étant nés libres.** »

Ne croirait-on pas, avec deux tiers de siècle d'avance, entendre les doléances de certains Cahiers des Etats généraux ?

Enfin, l'on sait que quinze ans à peine après le décès du philosophe, son fils se heurte à un refus quasi généralisé de ses tenanciers de payer cens, rentes et autres redevances. Il décide de faire appel au gouvernement royal lui-même pour qu'il « consolide sa seigneurie ». Le roi accède à la demande :

« Nous commandons par les présentes qu'à la requête dudit Secondat lui fasse payer incontinent et sans délai les rentes et arrérages d'icelles, lods et ventes et autres droits qui lui sont légitimement dus. » (Doc. familiale.)

En ce dernier tiers du XVIIIe siècle, la communauté villageoise se rebiffe. La réaction seigneuriale se fait violente. Mais de ces cas si rares peut-on tirer des conclusions générales ?

# LA REVOLUTION A SAINT-MORILLON

## CINQ ANS POUR TOUT CHANGER

1789-1794

### LA PRISE DU POUVOIR PAR LE TIERS-ETAT SAINT-MORILLONNAIS

En 1790, Saint-Morillon élit son premier Conseil municipal.

Des trois pouvoirs locaux, celui qui était le plus faible prend la première place...

La démocratie pour la première fois s'installe au village, même si cela n'est que de façon imparfaite : sur environ 280 adultes masculins, 176 appelés « citoyens actifs » peuvent voter, soit 60%.

Quant aux femmes, elles sont ignorées complètement...

Pour la première fois enfin, Saint-Morillon est unifié. Fin de la séparation entre celui de La Brède et celui de Barsac, qui remontait sans doute à près de 800 ans...

Ce premier Conseil marque l'union de toutes les tendances : autour du maire Théron se trouvent un ancien membre de la justice seigneuriale de La Brède (Boyreau, procureur de la commune) et le premier instituteur Escande, nommé par l'archevêché vers 1780 et devenu secrétaire-greffier.

Tableau des Officiers municipaux, élus conformément au décret de l'Assemblée nationale des 31 Janvier et 14 Février.

#### Maire.

M. Théron

#### Officiers municipaux.

M. M. Antoine Ducaud aîné  
Jean Boyreau dit fils  
Arnaud Boudet  
Jean Guilhemin dit La Grolle  
Jean Darnit dit La manne

M. Boyreau procureur de la commune.

M. Escande substitut  
secrétaire-greffier.

#### Notables.

M. M. Daniel d. s. Bicon.  
Pie Guilhemin  
Jean Odéus  
Thomas Daniel Guilhemin.  
Jean Darnit  
Jean Martin  
Jean Milieu  
Jean Vidal  
Jean Gilard  
Jean Boyreau  
Jean d'Arnaud Boyreau  
Jean Audoy

#### Observations.

Nous Officiers municipaux de St Morillon  
certifions les états ci-dessus.

le 1<sup>er</sup> 8<sup>bre</sup> 1790.

Escande - Boyreau

Escande - Boyreau

## **DISPARITION DE LA FEODALITE**

Dès le 4 août 1789, c'est la fin de son aspect politique. Les Montesquieu disparaissent en tant que seigneurs avec leurs privilèges honorifiques. Le curé n'aura plus à les nommer au prône... Mais on ne va pas jusqu'à faire disparaître en les martelant les armes du philosophe... Saint-Morillon ne sort pas d'une saine modération !

Sous son aspect économique, il faudra quatre à cinq ans pour que disparaissent définitivement les droits seigneuriaux, et ceci gratuitement. Plus tard, en 1794-95, le domaine de Bel-Air, appartenant aux Lajarthe, sera mis en vente, car devenu « bien national » après l'émigration des deux fils et l'exécution du père. Une dizaine de Saint-Morillonais se partageront ses dépouilles lors d'une vente aux enchères (la superbe demeure qu'avait mise en chantier Dufaure de Lajarthe, et qui ne fut terminée qu'en 1793, allant d'ailleurs à des étrangers au village).

## **ABAISSMENT DE L'EGLISE ET DISPARITION DE SON ROLE ADMINISTRATIF**

Dès 1790, l'Eglise perd sa qualité d'« ordre privilégié » dans l'Etat. Bientôt, elle n'a plus aucun rôle dans l'état civil, l'assistance publique et l'enseignement. La Constitution civile du clergé la fait passer au second plan, en la soumettant à la puissance publique.

L'abbé Dufrenne, dernier curé d'Ancien Régime, préfère partir et s'exiler plutôt que de s'incliner.

L'abbé Gerber, qui prête serment à la Constitution civile, le remplace en septembre 1791.

Il est aussi élu du peuple (tout curé de paroisse est élu comme tout fonctionnaire), payé par le gouvernement, soumis à son évêque mais non au pape.

Il célèbre cependant, sans heurts semble-t-il, baptêmes, mariages et enterrements.

Il partira en 1793 au moment de la persécution religieuse. Il semble qu'il préfère quitter sa cure plutôt que d'abandonner son rôle de prêtre en apostasiant et en « rendant ses lettres de prêtrise ».

En 1795, la liberté des cultes sera théoriquement rétablie et un groupe de citoyens obtiendra la réouverture de l'église. Après une recrudescence de la politique anti-Eglise en 1798, il faudra attendre 1800-1802 pour que le Consulat rétablisse la paix entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux.

## **CHANGEMENT DU REGIME POLITIQUE**

Enfin, il faut attendre 1792-93 pour que le roi soit détrôné et finalement guillotiné. Saint-Morillon se réveille en septembre 1792 en République, sans que rien ne vienne nous préciser comment réagissent les Saint-Morillonais...

Mais on sait qu'en 1793, une « société populaire », filiale des Clubs parisiens, se formera librement. Saint-Morillon sera parmi les 13% de communes girondines qui auront pris cette initiative et ceci dénote que la Révolution a chez nous, sinon une majorité d'adeptes (ce que nous ignorons), mais du moins une « minorité agissante » non négligeable. Mais, à part l'exécution de Lajarthe (qui n'était qu'un résidant secondaire), on ne notera que deux arrestations sans suite : il ne semble pas que notre village ait été parmi les plus virulents.

Cependant, comme la Révolution s'essouffle, la municipalité, en 1798, sent la nécessité d'organiser une grande manifestation pour ranimer, semble-t-il, l'ardeur révolutionnaire de ses membres.

## UNE FETE DE LA SOUVERAINETE

### A SAINT-MORILLON

17 mars 1798

*Le cortège (je cite évidemment) part de la maison commune dans l'ordre suivant :*

Douze vieillards ayant chacun une baguette blanche à la main représentent le peuple. Quatre jeunes gens qu'ils ont choisis marchent devant eux portant chacun une bannière.

Sur la première, on lit : *L'universalité du peuple réside essentiellement dans l'universalité des citoyens.*

Sur la seconde : *L'universalité des citoyens français est le souverain.*

Sur la troisième : *Nul ne peut sans une délégation légale exercer aucune autorité ni remplir aucune fonction publique.*

Sur la quatrième : *Les citoyens se rappellent sans cesse que c'est de la sagesse du choix dans les assemblées primaires et électorales que dépend principalement la durée, la conservation et la prospérité de la République.*

Les fonctionnaires publics marchent après les vieillards. Des détachements de la garde nationale sédentaire précèdent et suivent le cortège, ayant avec eux tambours et drapeaux tricolores.

Le cortège arrive sur la place publique au milieu de laquelle – et sous l'arbre de la Liberté – s'élève un autel entouré de verdure, surmonté d'une statue de la Liberté, la main droite appuyée sur un faisceau d'armes et la gauche sur un globe sur lequel on lit cette inscription :

#### « La République sera universelle »

Les vieillards se rangent en demi-cercle devant l'autel et immédiatement après eux les fonctionnaires publics. Les gardes nationales et le peuple occupent l'extérieur de l'enceinte.

Puis vient l'heure des discours. Enfin, on place « sur l'otel (sic) de la Patrie le livre de la Constitution. On chante cette strophe de l'hymne chéri : « Enfants de la Liberté, amour sacré de la patrie ».

Suivent les chants et les danses jusqu'à la nuit tombée.

Que doit-on penser d'une telle cérémonie ? Sans doute qu'au moment où le Directoire se meurt sous l'assaut des coups d'Etat et au moment où les principes révolutionnaires sont controversés au sommet du pays, ils restent encore très vivants dans la démocratie locale.

(Archives municipales de Saint-Morillon, 1<sup>er</sup> registre communal conservé, à sa date.)

#### Démocratie et votes à Saint-Morillon

La démocratie est longue à s'installer à Saint-Morillon, malgré ce que le texte ci-dessus laisse à penser.

(De 1800 à 1848, le suffrage était censitaire. 40 de nos compatriotes au maximum votaient.)

En 1848, ils sont 74% des inscrits à aller voter ( 199/269 inscrits).

En 1878, 80,7% ( 210/260 inscrits).

En 1904, 95,2% ( 243/255 inscrits). Quelle adhésion à la vie démocratique !

## LE XIX<sup>e</sup> SIECLE ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA DEMOCRATIE LOCALE

Au cours du siècle, une politique suivie d'aménagement des besoins collectifs est à l'ordre du jour.

### 1838 : enfin... un pont

Ce pont si longtemps attendu, demandé par le cahier de doléances aux Etats généraux, projeté (mais en bois et trop cher) par la seconde municipalité révolutionnaire, le voici enfin construit sous Louis-Philippe (municipalité Augier).

Bâti en pierre par un entrepreneur du village (Boyreau-Tanaut), il permet enfin une traversée à pied sec du Gua-Mort ainsi que son franchissement facile par piétons et voitures. Il revint, pour 10 mètres de longueur sur 5 de largeur, à 4769,73 F dont 1000 F de l'Etat.

*Le pont de pierre  
De Saint-Morillon*



### Enfin... une école

En 1855 (municipalité Desbarrats), il est procédé à l'achat de deux bâtiments à la veuve Gayda pour y installer l'école des garçons (qui fonctionne dans des bâtiments privés depuis 1780) et l'école des filles (ouverte de même depuis 1842). Le tout pour 5500 francs. Politique qui sera poursuivie en 1879 et qui répond à une volonté bien précise du maire Desbarrats depuis 1848 d'orienter sa commune vers l'école pour tous.

### Enfin... une mairie définitive

La première datait de la Révolution. La voici au milieu du siècle « pourrie et vermoulue ».



En 1865, A. Desbarrats saisit une occasion : un tuilier de Saint-Selve, Lilet, cherche à se défaire du magnifique bâtiment qu'il possède sur la place de l'Eglise. Pour 8150 francs, la municipalité l'achète. Par la même occasion, l'école sera dotée d'une cour de récréation prise sur le jardin vendu avec la mairie.  
(Source: registres municipaux.)

*Ci-contre : la mairie  
de Saint-Morillon.*

La IIIe République permet la continuation de cette modernisation.

### Les P.T.T.

Longue mais passionnante histoire. La poste aux chevaux perdura jusqu'au milieu du siècle. A ce moment, le courrier vient par chemin de fer jusqu'à Castres-Gironde et, de là, est acheminé vers chez nous, à pied. A partir de 1873, Saint-Morillon a enfin un facteur, M. Fauries, et un bureau à partir de 1877. Le tout municipal. Le bureau deviendra enfin administration d'Etat en 1902.

Egalement établi au village en 1871, le télégraphe. Quant au téléphone, il faudra attendre 1908. (Cf. *Histoire de la poste à Saint-Morillon, par G. Flottes, dans le journal de la Grappouille N° 4 et 6.*)

### Le chemin de fer d'intérêt local

La municipalité Desbarrats intervient pour améliorer l'implantation de la ligne de chemin de fer. Allant de Beautiran à Hostens, elle obtient qu'elle passe à Peyron. Saint-Morillon débute ainsi son désenclavement économique en 1882.

### Création de services sociaux

Dès 1794, la municipalité révolutionnaire s'était intéressée au sort des plus défavorisés. En 1848, celle nouvellement élue et dirigée par A. Desbarrats crée non seulement un « atelier de charité » destiné à donner du travail aux chômeurs, mais les habitants, sous l'impulsion du maire, fondent une société de secours mutuel, véritable Sécurité sociale avant la lettre, qui aura au cours des temps de 60 à 90 membres cotisants qui percevront des indemnités journalières à la suite d'arrêts de travail, le remboursement des visites médicales, etc. Plus tard, la commune signera avec le docteur Lestage un accord sur un service médical gratuit pour les indigents.

*Société des Secours Mutuels de  
St Morillon  
Statuts  
Chapitre  
Art. 1.  
La Société a pour but:  
1° De donner les soins médicaux aux Sociétaires.  
2° De leur payer une indemnité pendant le temps  
leur maladie.  
3° De pourvoir à leur frais funéraires.  
La Société peut admettre si bon meuble Sociétaires  
Moyennant une cotisation spéciale. L'indemnité et le  
quelles elle est destinée à leur donner.  
Dans aucun cas elle ne pourra participer à l'administration  
ni aux délibérations de la Société.  
Elle peut enfin  
Constituer une pension de retraite en se conformant  
à l'art. 14 des présents Statuts.*

Première page des statuts de la société de secours mutuel,  
précieusement conservés à la mairie.

## LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

### JUSQU'EN 1914

Saint-Morillon est pays de polyculture. Sur ses 2000 hectares (en 1848), la forêt (pins, chênes, acacias) en représente 40%, les landes (marécages, terrains vagues non cultivés) environ 20%, la vigne, tout autant (20%), les prés 15% et le reste (5%) en jardins, chemins et terrains construits.

#### La culture des céréales et les industries annexes

Parlons ici non seulement de blé ou de seigle mais encore de métel (sorte de blé de qualité inférieure) et de millet. L'autosuffisance alimentaire est la règle. Chaque village mais aussi chaque particulier doivent récolter - ou acheter - et panifier.

Deux conséquences : le besoin absolu de moulins pour moudre son grain, tout d'abord.

**Il y en aura jusqu'à trois.**

Au tout début, un moulin à vent, dont les restes sont toujours visibles à Camarset.

Puis, au fur et à mesure que les techniques s'améliorent, des moulins à eau, à Luzier, au Notaire, à Moussurot, le long du Gua-Mort. Cette surabondance d'entreprises montre bien à quel point elles sont essentielles, dans une époque de plusieurs siècles, à la vie du village. C'est pourquoi Montesquieu, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, tient à être maître de ces trois activités, si symboliques de la vie journalière et du pouvoir féodal.



*Luzier et  
sa chute  
d'eau*



## L' élevage

Il fournit non seulement viande et lait, mais aussi la seule source d'énergie disponible au village. A ce titre, il est un des éléments majeurs de la vie paysanne, un de ceux dont la permanence est la plus obligée. A partir du XIXe, on le connaît bien mieux. Et ce caractère essentiel donne aux éleveurs locaux un dynamisme étonnant. Comme ces éleveurs sont en même temps viticulteurs et céréaliers, on peut se demander pourquoi c'est sous cette qualité qu'ils font preuve de vitalité et d'inventivité. Sans doute parce que l'élevage est plus malléable que la vigne ou les cultures cérésières. Toujours est-il qu'en ce XIXe siècle pris en sa seconde partie, par deux fois ils font montre de leur dynamisme.

A partir de 1860, ils créent un véritable comice agricole saint-morillonnais, auquel participent les villages voisins, doté de prix conséquents pour les éleveurs de vaches laitières ou d'animaux de trait. Ils vont même jusqu'à créer un prix d'honneur attribué à un habitant d' Arbanats qui vend des « machines » modernes, alors si peu répandues dans la région. Ils font ainsi preuve d'ouverture sur la modernité. Au total, tout au long du XIXe siècle, 800 à 900 brebis, 600 agneaux, 150 vaches, sans compter 50 chevaux et 90 bœufs. Tout autant que par la viticulture, le paysage rural saint-morillonnais est marqué par l'élevage.

Puis, vers 1880-1900, les éleveurs se groupent et créent une coopérative laitière très moderne pour l'époque, avec fabrication de froid et barattes automatiques. Le beurre ainsi fabriqué est vendu dans les villages voisins et jusqu'à Bordeaux. Cet établissement industriel, qui comprenait jusqu'à des logements pour ceux qui y travaillaient, se maintient à Darriet jusqu'après la Première Guerre mondiale. L'élevage constitue ainsi une des activités qui tirent le mieux leur épingle du jeu. Il est surtout la marque d'un esprit d'entraide et de développement qui permet de limiter les dégâts dus à la crise de la vigne et des céréales.



*La beurrerie (vue intérieure, les barattes).*

## LES CRISES RELIGIEUSES ET LEUR RESOLUTION

### AUX XIXe ET XXe SIECLES

Ce sont deux dates clés qui permettent au tout début du XIXe siècle et à celui du XXe la mise en perspective des rapports entre les deux sociétés, civile et religieuse.

*La crise qui a débuté en 1790 en soumettant unilatéralement l'Eglise à l'Etat trouve sa solution en 1802.*

#### LE CONCORDAT

1802

- Un accord bilatéral entre l'Eglise et l'Etat.

L'Eglise catholique est reconnue celle de la majorité des Français.

Les évêques sont choisis par le gouvernement mais « institués » par le pape. Les curés sont nommés par l'évêché, tant parmi les anciens révolutionnaires que parmi les « réfractaires ».

En conséquence, l'ancien curé Dufrenne est nommé à Saint-Selve et l'abbé Taussat à Saint-Morillon

La crise qui court tout au long du XIXe siècle entre l'Eglise et ses opposants (libéraux, radicaux, francs-maçons) trouve sa solution entre 1900 et 1905.

#### LA SEPARATION DE L'EGLISE ET DE L'ETAT

1905

*Séparation sans concertation liée à une crise des rapports de la société chrétienne et laïque à propos de l'enseignement (1901) et donnant lieu à une crise nationale consécutive aux « inventaires » des biens meubles des églises.*

La sagesse du curé Page et du président de la fabrique Osmin Barthe, conseillant la fermeté sur les principes mais le calme dans les attitudes, permet des inventaires sans violences. La crise est dominée à Saint-Morillon.

A la fin du XIXe siècle, l'« imprégnation » religieuse globale est toujours aussi forte, aux environs de 95 à 100%.

Mais la pratique religieuse est en forte baisse : elle était de 60% environ en 1736 et de 30 à 35% en 1838. On peut estimer qu'elle se maintient autour de ce chiffre au tournant du siècle avant la grande crise de la guerre de 1914.

## A L'OREE DU XX<sup>e</sup> SIECLE

### Deux témoignages picturaux

De la vie des deux sociétés - civile et religieuse - comme de leur rencontre, deux témoignages subsistent : deux œuvres d'art, deux toiles magistrales dues à cet artiste remarquable que fut Pierre-Gaston Rigaud (1874-1940), enfant du pays (bien que né à Bordeaux), auquel il est rattaché par toute sa famille. Saint-Morillon est resté pour lui une source d'inspiration jamais tarie. Avant le grand bouleversement que fut la Première Guerre mondiale, en 1906, il réalisa les deux œuvres, dont l'une conservée à la mairie, que l'on peut à juste titre considérer comme le symbole de la vie saint-morillonnaise à cette époque.



*Cette « Sortie de messe » (1906), que l'on ne connaît que par une carte postale, donne une impression d'importance quantitative de la pratique religieuse, avec son mélange d'âges et de participants. L'artiste, nous semble-t-il, a voulu rendre présente une réalité d'interpénétration des deux sociétés civile et religieuse telle qu'il la voit en ce début de siècle.*

*Ce « Retour des champs », conservé à la mairie, est tout autant caractéristique : calme de la vie paysanne, sérénité des paysages, le tout mêlé à trois aspects traditionnels de la vie du moment. Le plus âgé des personnages salue la croix, la femme et ses enfants prennent le temps de venir accompagner leur mari et père; aspect traditionnel de techniques agricoles sans machinisme : brouette, pioche, sabots...*

*Stabilité de la vie paysanne en ce début du siècle.*



## GRAND ECRAN N° 1

### AU CŒUR DU XIX<sup>e</sup> SIECLE

Les trois mandatures

d'Alexandre Desbarrats

(1848-1855, 1865-1870, 1871-1882)

On vient d'évoquer à plusieurs reprises ce maire exceptionnel que fut Alexandre Desbarrats. Son parcours chaotique - mais efficace - mérite que l'on s'y arrête quelque peu.

#### 1848-1855

Une arrivée mouvementée :  
La révolution de 1848 l'amène au pouvoir. Un « comité électoral » de 106 membres l'élit, avec 96 voix, comme son président dès mars 1848. Puis le préfet le nomme maire provisoire et le scrutin de juillet-août 1848 voit son élection à titre définitif.

Le voici maire pour la première fois.  
Il applique aussitôt les idéaux de 1848 :

- Le droit au travail, en créant une réplique des fameux « ateliers nationaux » sous le titre d'ateliers de charité.
- Le droit à la protection sociale, en étant l'instigateur d'une « société de secours mutuel », « sécurité sociale » avant la lettre, avec ses soins médicaux, ses indemnités journalières et ses possibilités de retraite.
- Le droit à l'école, en perpétuant les bourses municipales et en procédant à l'achat des deux premiers bâtiments publics de l'école communale.

Mais il se brouille avec la plupart de ses administrés et démissionne avec fracas, estimant ne pas pouvoir rester maire s'il n'a plus la confiance de ses concitoyens.

#### 1865-1870

Revenu aux affaires par décision gouvernementale (1865), il préside à l'achat d'une nouvelle mairie (1865) et cherche à implanter le télégraphe. La guerre de 1870 l'arrête.

Pire, le gouvernement provisoire le renvoie dans ses foyers...

#### 1871-1882

Mais, dès les débuts de 1871, des élections municipales voient son retour triomphal ! Le voici à nouveau aux affaires pour dix ans. Il se bat pour le meilleur emplacement du chemin de fer local, l'installation du télégraphe, de la poste, la création d'un véritable service social par la signature d'un accord avec le médecin local, le docteur Lestage. Enfin, toujours fidèle à lui-même, il fait construire un nouveau bâtiment d'école, en prévision de l'école pour tous.

Quand il se retire en 1882 s'ouvre une crise municipale. Son successeur Larroze refuse son élection. Il faudra une année pour qu'avec l'élection de son successeur la vie municipale retrouve son cours normal.

## GRAND ECRAN N° 2, Chronologie des autorités féodales, civiles et religieuses

### 1. LES SEIGNEURS DE SAINT-MORILLON

Il y a donc eu, pendant près de dix siècles, deux seigneurs concurrents à Saint-Morillon. De ce fait, il n'y a jamais eu d'administration seigneuriale propre à Saint-Morillon en tant que tel ni de château seigneurial. Si les seigneurs de Landiras semblent bien en avoir occupé un, près de Luzier, où ils possédaient la maison noble de Darriet, c'était à titre particulier (dirions-nous une sorte de résidence secondaire ?) qui n'avait aucun rapport avec le gouvernement du village. Ils n'en étaient pas « seigneurs ». Sous cette réserve, on peut tenter une chronologie des seigneurs saint-morillonnais.

#### SAINT-MORILLON DE LA BREDE

- Du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle en son milieu (1453) il dépend directement des seigneurs de La Brède. On trouve déjà la famille des Lalande. Elle est la tige directe, par filiation féminine au cours des siècles, des Montesquieu actuels et donc, au XVIII<sup>e</sup> siècle, du philosophe.
- Fin du XV<sup>e</sup>-début du XVI<sup>e</sup> : confiscation temporaire par Charles VII, pour cause de « collaboration » avec les Anglais (mais comment auraient-ils pu faire autrement puisque la loi féodale les unissait directement au roi-duc depuis 1154 ?...).
- LOUIS XII leur rend leur seigneurie avec le titre de baron en 1507 puis les droits de haute, moyenne et basse justice en 1510.  
Entre-temps, la baronnie est passée par mariage aux mains des de L'Isle.
- XVI<sup>e</sup> siècle Domination féodale des de L'Isle,  
passage par mariage en 1577 aux de Pesnel.

XVII<sup>e</sup> : en 1688 arrivent par mariage les Montesquieu, une Pesnel épousant Jacques de Montesquieu.

XVIII<sup>e</sup> : les Montesquieu restent en place jusqu'à la Révolution, Charles de Secondat ( le futur philosophe) étant baron de La Brède par sa mère et baron de Montesquieu par héritage de son oncle, chef de la branche aînée, mort sans descendant et ayant donné son titre par testament à son neveu.

#### SAINT-MORILLON DE BARSAC

Le roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, semble bien avoir été seigneur direct de Saint-Morillon de Barsac. C'est sans doute la raison pour laquelle lorsqu'en 1453, Charles VII réunit à la couronne de France l'Aquitaine, il prend sous sa domination féodale directe Saint-Morillon de Barsac, avec huit autres villages. Il est alors représenté dans ses fonctions féodales par le prévôt de Barsac, chef de la justice féodale.

#### XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles

- 1636 : cession des neuf villages à l'archevêque de Bordeaux.
- 1643 : vente aux de Guérin (barons de Saint-Selve au début du XVIII<sup>e</sup>).
- 1739 : cession à un Litteris, conseiller au Parlement.
- 1746 : finalement, cession aux Montesquieu.

1747 : unification des deux parties féodales du village au sein de la baronnie de La Brède et sous les auspices de Montesquieu.

1789 ( 4 août) : fin de la féodalité et des pouvoirs féodaux des Montesquieu.

## 2. LES MAIRES DE SAINT-MORILLON

Avant 1789 pas de maire

*Révolution et Empire*

Theron (1790-1792)

Maniere (1792-1794)

J.-B. Boyreau (1794-1795)

1795-1799 : pas de maire

J. Guillemin (1800-1806)

J. Despeaux (1806-1815)

*XIXe siècle*

P. Darriet (1815-1823)

J.-P. Castarède ( 1823-1824)

J. Boyreau (1824-1837)

A. Augier (1837-1844)

G. Cassaigne (1844-1847)

A. Boyreau (1847-1848)

A. Desbarrats (1848-1855)

F. Bleyne (1855-1865)

A. Desbarrats (1865-1870)

Lestage (1870-1871)

A. Desbarrats (1871-1882)

C. Depiot ( 1882) ( intérim)

H. Braut (1882-1896)

A. Durand (1896-1904)

*XXe siècle*

H. Zappa (1904-1908)

H. Durand (1908-1912)

A. Danzeyme A.V. (1912-1917)

O. Barthe (1917-1919)

(maire provisoire)

J. Gorse (1919-1947)

A. Boyreau (1947-1971)

P. Boyreau (1971-1995)

J. Depiot (1995-1998)

B. Videau (Mme) (1998-2001)

D. Secco (Mme) (2001...)

## 3. LES CURES DE SAINT-MORILLON

Les noms des curés

précédents ne nous sont pas parvenus, et ceci depuis le Xe siècle.

*XVIIe-XVIIIe siècles*

P. Flahaut (1685-1724)

E. Mac Carthy (1724-1739)

M. Courreges (1739-1745)

F. Coyrans (1746-1750)

Gabory (1750-1774)

J. Dufrene (1774-1791)

Gerber (1791-1793)

1793 à 1801 : absence de curés après la crise religieuse de 1793-1794.

*XIXe siècle*

J. Dufrenne (1800-1803)

Taussat (1803-1814)

Zentendo (1814)

Brassens (1814-1822) (enterré sous le porche de l' église).

Labadin (1822)

Raynaud(1822)

Laborde (1823)

Chauchard (1824-1833)

Daufse (1833-1837)

Labrousse (1837-1838)

Laferrriere (1838-1873) (35 ans de présence à Saint-Morillon.)

Lacroix (1874-1884)

Page (1884-1909) En poste au moment de la crise qui secoue l'Eglise et l'Etat de 1900 à 1910.

*XXe siècle*

Latrilie (1909-1921)

Seguin (1922-1931)

Lafon (1931-1935)

Cassouret (1935-1937)

Girard (1937-1939) (déjà et en même temps curé de Saint-Selve)

Guerin (1940-1946) (id)

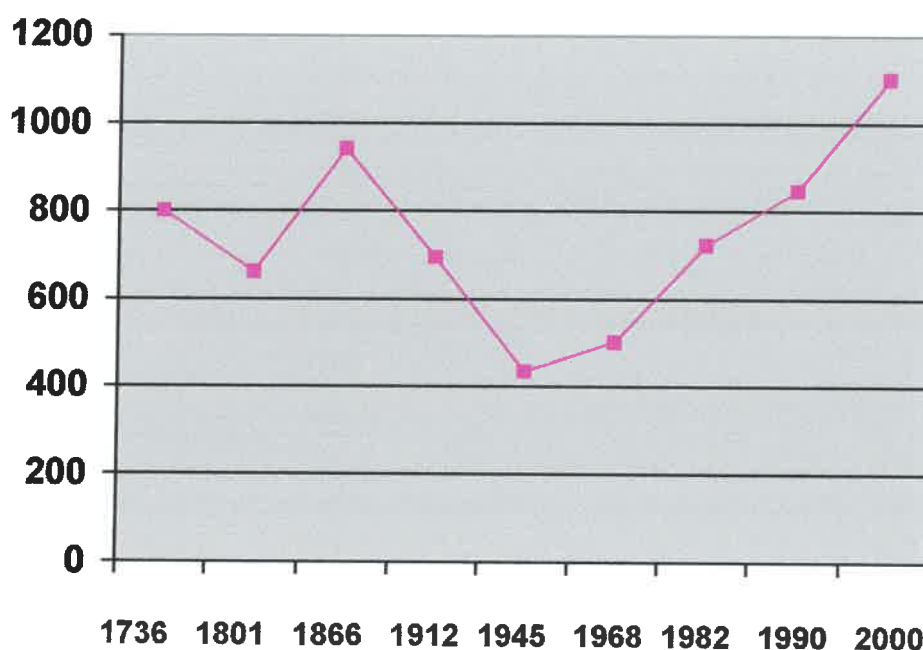
G. Avril (1946-1980) ( en outre curé de Saint-Selve en poste pendant 34 ans )

Lousteau (1980-1990). Il fait la transition entre le temps des curés résidants dont il fut le dernier et celui du regroupement des paroisses par secteurs.

A partir de 1990, la structure paroissiale par secteurs met fin au système millénaire du curé résidant.

## GRAND ECRAN N° 3

### Evolution de la population saint-morillonnaise



*Courbe tourmentée* : en 1736, le curé en titre, l'abbé Mac Carthy, estime la population à 800 âmes.

- En 1801, elle n'est plus que de 661. La Révolution ne peut à elle seule expliquer ce chiffre. Bordeaux, la grande métropole voisine, a doublé en un siècle, passant de 50 000 habitants à 100.000, attirant toute une population d'alentour. L'exode rural a frappé rudement l'Aquitaine - et notre village.

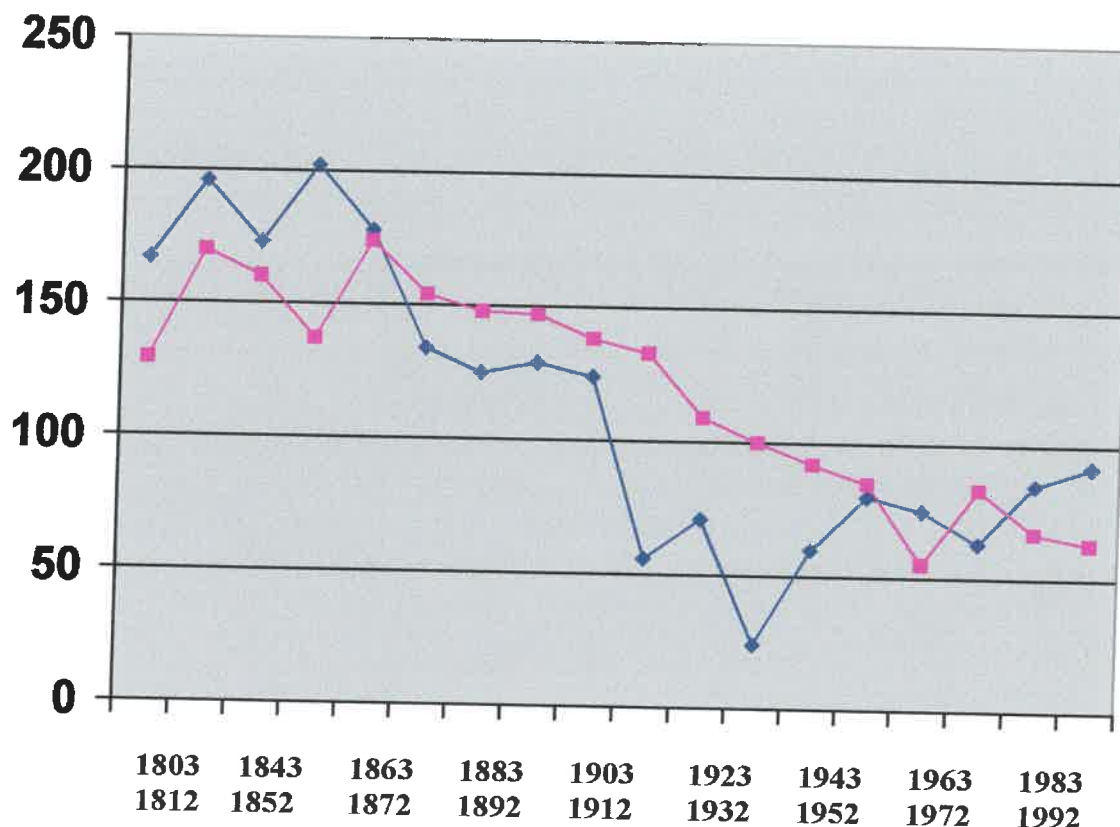
- Ensuite, forte augmentation de 1801 à 1866 : de 661 à 941 habitants. Les salaires en forte augmentation en sont sans doute la cause, passant de 1 à 1,75 F, alors que la monnaie est stable.

- De 1866 à 1914 et au-delà, mouvement inverse : la population retombe à 694 en 1912. Lorsque arrive la guerre de 1914, la communauté villageoise, victime à nouveau de l'exode rural, est presque au plus bas, grandement affaiblie lorsque survient la grande crise de la guerre mondiale.

- De 1914 à 1945 : continuation de la baisse de la courbe. Un véritable effondrement... 435 habitants seulement en 1946.

- De 1945 à 2000 : remontée spectaculaire de la courbe, de 435 à 1100 habitants. Véritable exode urbain qui s'explique par la montée des salaires, les prêts bancaires facilités, la présence de l'automobile et celle de l'autoroute.

Naissances et décès à Saint-Morillon



NAISSANCES ----- DECES -----

- Avant 1800 : 260 naissances et 195 décès par décennie.
- De 1800 à 1872 : 181 naissances et 150 décès par décennie.
- De 1873 à 1912 : 133 naissances et 147 décès par décennie.
- De 1923 à 1942 : 47 naissances et 105 décès par décennie.
- De 1953 à 2001 : 79 naissances et 70 décès par décennie.

(A partir de 1960, les registres communaux concernant les naissances sont de moins en moins fiables, les mères de famille accouchant de plus en plus sur l'agglomération bordelaise. Les registres enregistrent de moins en moins de naissances au village. Mais, heureusement, la secrétaire de mairie avait eu l'excellente initiative de noter sur un cahier toutes les naissances qui lui étaient indiquées par les hôpitaux de la région. On ne sait si ces derniers n'ont pas commis quelques oublis.)

Malgré la reprise des dernières décennies, Saint-Morillon n'échappe pas à la crise démographique nationale, due à l'attraction des villes et à la baisse de la natalité.

La très légère reprise de la natalité dans les dernières décennies ne peut expliquer à elle seule la remontée de la population, ce qui corrobore l'explication du très fort exode de la ville vers la campagne.

## XXe SIECLE

### D'UNE GUERRE A L'AUTRE

#### La Grande Guerre 1914-1918

Les hommes « au front », les femmes, restées sur place, les remplacent dans les travaux des champs, le commerce, la direction des exploitations... Les chevaux réquisitionnés, seuls les bœufs demeurent comme moyen de traction et source d'énergie. Une vie courante désorganisée, mais une énergie incomparable chez tous.

Mais surtout, à la fin des fins, 22 morts dont le monument, érigé entre l'église et la mairie, perpétue le sacrifice et le souvenir.

22 morts : 22 déplacements du maire - ou des gendarmes - dont la seule vue étreint au plus profond les familles.

Si notre village, comme la plupart en France, ne connaît ni l'invasion, ni les combats, ni les destructions de ses biens, chaque famille connaît l'angoisse de ses fils au combat



*Trace modeste mais réelle du passage des Américains : logement N° 36 pour douze hommes de troupe.*

Jean-Alban Bergonié, éminente personnalité scientifique, est mobilisé dès août 1914, à 57 ans, en tant que médecin chef des armées. Il invente un électro-aimant à circuit alternatif qui aide à localiser et extraire les projectiles inclus dans les tissus.

Préoccupé par la rééducation et la réinsertion des grands blessés, il reçoit en son domaine de la Flouquette, annexe de l'hôpital de Martillac, des poilus en convalescence.

*Bibliographie fondation Bergonié Dr J.-M. Dilluidy / Pr C. Lagarde.*



*La poste aux armées : un des éléments essentiels pour maintenir le moral.*

Une lueur d'espoir : l'arrivée des Américains, dont un certain nombre, débarqués au Verdon à l'été 1917, cantonnent chez nous.

L'état-major loge à Gravette et les hommes sont répartis dans les dépendances de plusieurs habitations du village.

Viennent enfin l'Armistice et la Victoire. Les maris, les fils rentrent à la maison. La vie reprend...



## Le monument aux morts de Saint-Morillon : souvenir et espérance

Notre monument aux morts a été inauguré le 22 novembre 1931 en présence d'une nombreuse assistance, parmi laquelle de valeureux survivants. Les noms des disparus y sont gravés chronologiquement, les grades n'y sont pas indiqués. Cela rend un aspect égalitaire, unificateur entre tous les combattants. La palme de victoire en métal est le symbole antique de la gloire éternelle promise aux martyrs.



*Inauguration officielle*

Sur tous les monuments de France, les sculpteurs se sont attachés à ressusciter, par delà le drame, l'union des familles, l'union sacrée. Lorsqu'une femme y est représentée, jamais elle n'évoque des sentiments d'amour et de tendresse envers ces hommes confinés entre eux, entre danger et crasse, dans des conditions épouvantables. Elle est souvent vêtue comme une sainte, le visage à demi caché, hautaine dans son chagrin de veuve, figée dans son sens du devoir.

La charmante jeune femme que l'artiste Roland Comboux a gravée ici dans la pierre grise de Jeumont semble ne pas faire exception. Elle est assise dans un cimetière militaire; le casque de son fiancé gît à ses pieds. Si le vêtement apparaît moins austère, si la robe est ample et légère, si la tête, les avant-bras et les pieds sont nus, le geste traduit l'immense chagrin. Encore une inconsolable sans doute ? Pourtant, si l'attitude est recueillie, elle exprime pensée et réflexion. Un rosier grimpe sur la tombe et un grand soleil se lève derrière le cimetière. Bientôt aura-t-elle envie de cueillir une rose et de l'accrocher à son corsage. Elle est encore triste, mais elle reviendra à l'amour de la vie et à l'amour de l'amour.

Roland Comboux a voulu ajouter ce message de vie et d'espoir à la gloire des morts et à l'honneur de leur mémoire.

*Texte J. Picard, assoc. la Grappouille, d'après « les Monuments aux morts » d'Annette Becker.*

## L'entre-deux-guerres

Les changements de mode de vie s'effectuent lentement. L'armistice puis la paix ramènent bien les hommes au village. Ils y reprennent leur place comme si de rien n'était. Les femmes rentrent, si l'on peut dire, dans le rang. Toutefois, elles ne s'en étonnent pas. Elles avaient gardé fidèlement la place pour leurs hommes... Notons cependant, dans cet entre-deux-guerres, quelques faits marquants infléchissant les habitudes locales.

## L'électrification

En 1927, c'est chose faite. Quel changement ! La municipalité s'est engagée fortement dans l'opération. Chaque habitant a été sollicité pour souscrire à l'emprunt qui permettra d'électrifier toute la commune et auquel la quasi-totalité adhère (sinon chacun devra payer le plein tarif). C'est le véritable début de la modernisation technique du village et de chaque famille. Pour la première fois, la relation de la vie quotidienne avec les rythmes de la nature est rompue.

1946

**COMMUNE DE SAINT-MORILLON (Gironde)**

**EMPRUNT DE 140.000 FRANCS A 3 FR. 75 %**  
Pour l'électrification de la Commune

*Délibération municipale du 1<sup>er</sup> Janvier 1928 — Autorisation préfectorale du 24 janvier 1928*

**Obligation de 100 Francs = N° 150 A**

*Délivré à M. \_\_\_\_\_*

Ces Obligations rapportent chacune un intérêt annuel de 3 fr. 75 payable le 1<sup>er</sup> Mars de chaque année.  
L'hypothèque sur le revenu des valeurs mobilières et le droit de timbre restent à la charge de la Commune.  
Ces Obligations seront remboursées dans un délai maximum de trente ans, conformément au tableau annexé à la délibération du Conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> Janvier 1928. Le tirage des Obligations à rembourser aura lieu à la Mairie dans la première quinzaine de décembre. Le Conseil municipal se réserve le droit de rembourser par anticipation, et par voie de tirage au sort, le nombre d'Obligations qu'il fixera suivant les disponibilités du budget communal.

Les Obligations sorties aux tirages cesseront de produire intérêt.  
Le paiement des coupons et le remboursement des Obligations amorties auront lieu à Comber au Bureau du Receveur municipal.

A Saint-Morillon, le 1<sup>er</sup> Mars 1928

De : Le Maire, \_\_\_\_\_

Receveur, \_\_\_\_\_

M. BASTIEN

M. BASTIEN

N° 1, DÉLIVRÉ, XX.

Un bon d'emprunt d'électrification.

## La fête au village

La paix revenue exige que des infrastructures concernant la vie collective soient créées. Dans les années 30, ce sera la construction de la salle des fêtes qui permettra le redémarrage de fêtes locales.

# Vous en souvenez-vous ?

Le Groupe Artistique de Saint-Morillon

## FÊTE DU PRINTEMPS

le 5 Avril 1932

Représentation Théâtrale

A 9 heures



# BAL

La Nuit enchantée

Orchestre à transformation

## SIMONE

PIÈCE EN 3 ACTES PAR BRIEUX

Edouard de Sarguez a, dans une crise de jalousie, tué sa femme, Gabrielle, qu'il a mariée avec son meilleur ami.

Après avoir commisé le crime, il a passé le souvenir de ce qui s'était passé, au premier acte, en présence de son père, M. de Leray, père de la morte, de l'incrédule Sarguez est assailli par le doute; il reprend progressivement conscience de ses souvenirs, à combler le trou de sa mémoire, à reconnaître ainsi l'horrible acte de crime.

Toutes les dispositions sont prises pour que sa fille « Simone », alors âgée de 6 ans, ignore toujours les douloureuses circonstances ayant accompagné la mort de sa mère, et le crime de son père.

Quelques ans ont passé.

Le deuxième acte se passe sur la Côte d'Azur. L'oubli a apporté son action apaisante et consolatrice sur Sarguez, son père M. de Leray.

Simone a tout à son père une tendresse profonde. Elle s'intéresse à son travail d'art. Tous deux vivent dans une atmosphère d'amour et de confiance réciproque. Se pose naturellement au cœur de Simone le culte pieux de sa mère, créant de la sorte une longue cherté.

Un valet des Sarguez, Michel Rigoler, s'éprend de Simone.

Malgré le déclinisme qui cause à Sarguez le poids de la séparation, il consent au mariage. Mais le père de Michel apprend la vérité sur la mort de M<sup>me</sup> de Sarguez; il retire sa demande.

Et voilà la scène des événements où Simone seigne de son père l'explication de la rupture et se résout, à bout d'arguments et de résistances, avouer presque la vérité.

Au troisième acte, Simone a épousé, par surprise, son frère d'Herminette, sa vieille bonne, l'homme véridique.

Vraiment fait son père dans elle connaît maintenant le secret ?

Leux engouement, c'est M. de Leray, père de la morte, qui donne à Simone le droit de pardonner à son père.

Michel affirmant la force et la félicité de son amour, le bonheur de Simone se sera pas revêtu impossible par le crime de son père.



VEUVE LAULAN  
DÉPOSITAIRE  
SAINT-MORILLON  
PRODUITS DE QUALITÉ  
aux meilleurs prix

## PROGRAMME

DEUXIÈME PARTIE

Soeur Bévo (Valse) ..... Orchestre

### SIMONE

Wendellham acte

Confidance (Gavotte) ..... Orchestre

### HARIUS

DANS SON TRÉPASSAGE COMIQUE

Le Ballet des Fleurs ..... Orchestre

Choré dans par les élèves de cette école d'art

Le Bal (Gavotte) ..... M<sup>me</sup> PIERRE PASQUIER

Chant de Préface (Valse) ..... de Conservatoire de Bordeaux

Le Habitus (Pavane) ..... M<sup>me</sup> Lily RADOU

de M<sup>me</sup> de M<sup>me</sup> ..... de Conservatoire de Bordeaux

Le Printemps (Quadrille) ..... M<sup>me</sup> Lily RADOU

Je pense à vous (Choe) ..... M<sup>me</sup> Lily RADOU

Chanson d'Amour (Bonne) ..... de Conservatoire de Bordeaux

Les Pécheurs de Paris ..... chanté par M<sup>me</sup> Lily RADOU

de M<sup>me</sup> Lily RADOU et M. PIERRE PASQUIER

### M<sup>me</sup> ANNIE BASTINE

Bande de Margot ..... Andante

Bande de la Paysanne ..... Lento

Le Serpent Brisé ..... Lento

PREMIÈRE PARTIE

Salut au Président ..... Pas redoublé - Orchestre

Le Ballet des Fleurs ..... Mendelssohn

Choré dans par les élèves de cette école d'art

## SIMONE

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> ACTES

Edouard de Sarguez ..... M<sup>me</sup> Henry Mounquet

Sarguez Père ..... Roger Bellon

M. de Long ..... Joseph Bellon

Le docteur Verger ..... Elie Serbin

Michel Rigoler ..... Raymond Serbin

Madame Rigoler père ..... René Gaudin

Michel Rigoler ..... Robert Edouard

Berthe ..... Charles Verth

Henri ..... Robert Serbin G. L.

Un domestique ..... M<sup>me</sup> G. L. Serbin

Herminette ..... Pierre Villaret

Georgette ..... Yvonne Dunlop

ENTR'ACTE

TROISIÈME PARTIE

Parte-Brazaïlle ..... Pas redoublé - Orchestre

Les Jeux de la Rose

chanté et dansé par les élèves de l'école de l'art

## ORDONNANCE MALGRÉ LUI

Vaudeville Militaire en un acte de St-Paul et Georges Bosc

Le vicomte de Tranché, gouverneur militaire de Bordeaux ..... M<sup>me</sup> René Gaudin

Louise, ordonnance du régiment ..... Harlan

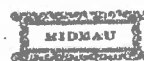
Le colonel Escobé ..... Charles Puy

M<sup>me</sup> la baronne de Fleix ..... M<sup>me</sup> Raymond Gaudin

Renée, femme de chambre ..... Odette Gaudin

GRAND FINAL

"En parlant un peu de Saint-Morillon"



La Société des fêtes est particulièrement dynamique, les habitants du village participent au spectacle, jouant eux-mêmes sur scène.



*La salle des fêtes*

## 1936

Comment ne pas évoquer ici 1936 et les changements de manière de vivre qui en découlent ? Que chacun à titre particulier entre amis et voisins, en famille, en discute, assurément ? Mais, globalement, le village semble passer à côté de l'importance de l'évènement. Un témoin étranger au village mais y exerçant provisoirement une fonction qui le met en contact de tous et de chacun, Alix Lataillade, institutrice chez nous de 1931 à 1937, nous dit, un demi-siècle après, son étonnement devant cette indifférence, au moins extérieure :

« Même la victoire du Front populaire ne nous parvint qu'en échos assourdis... Les grèves, les manifestations, le vote des lois sociales de 1936, toute cette agitation paraissait concerner un autre monde. C'est tout juste si les paysans ne traitaient pas ces évènements d'*histoires de fadas*. »  
(Institutrice au cœur du siècle. Flammarion, 1996, p. 89.)

Notre auteur garde cependant le souvenir - commun aux plus anciens du village - d'un aspect secondaire de l'époque, mais destiné à bouleverser les habitudes de l'après-guerre : le début des congés payés et des week-ends à la campagne. Des familles entières, rapporte notre auteur, viennent chaque été s'aérer (à vélo) jusque dans les bois saint-morillonnais. Et dans l'extrait du bulletin mensuel « Loisirs » de juillet 1938 qu'elle publie en décembre 2000, la Grappouille peut rappeler à quel point Luzier devint un centre d'attraction pour Bordelais en recherche de distraction collective à la campagne. (N° 7 de décembre 2000.)

## La Seconde Guerre mondiale, 1939-1945

Toute différente de la Première, la Seconde Guerre mondiale vue de Saint-Morillon.

Certes, tous les hommes mobilisables partent, mais il n'y a aucun mort. Seulement des prisonniers. Certains reviendront assez rapidement comme agriculteurs ou pères de famille, d'autres resteront près de cinq ans en Allemagne.

Les restrictions, les cartes d'alimentation sont là comme partout et le marché noir en annexe. Mais enfin, nous sommes à la campagne : l'alimentation et le chauffage y sont plus faciles - ou moins difficiles - qu'en ville.

L'occupant est sur place. Il n'y restera qu'un temps, la « kommandantur » se trouvant à Saint-Selve.

Tous font le dos rond en attendant que la situation s'améliore. Mais tous sont anxieux de leurs prisonniers. Un service d'aide à ceux-ci, avec envoi de colis, s'organise. Tous attendent impatiemment la fin de cette longue guerre, à l'affût des informations de la radio anglaise.

Quelques-uns participent à la Résistance, à l'intérieur des réseaux **Burkmaster** ou autres. Emission de faux papiers, réception de parachutages s'organisent entre 1940 et fin 1943, jusqu'au moment où, à Bordeaux, l'affaire **Grandclément** désorganise la quasi-totalité des réseaux et amène à la découverte par les occupants des stocks d'armes parachutés. Une famille du village (**les Ducourneau**), qui participe justement à la réception d'un de ces parachutages, doit fuir, aidée par d'autres membres de la résistance saint-morillonaise (**les frères Cullerier**), venant de réseaux différents, qui lui procurent de faux papiers. Un des fils, âgé seulement de 16 ans, est déporté à Buchenwald, dont il reviendra heureusement. Puis arrive le Débarquement et la formation du front du Médoc. Les jeunes en âge de partir s'engagent, décidant ainsi de participer à l'effort final de la guerre.

Enfin c'est la victoire, le 8 mai 1945. Les prisonniers rentrent. La vie reprend son cours normal, mais quel changement dans les mentalités, dans les souhaits de nos compatriotes et leurs aspirations ! Autant après 1918 tout semblait avoir repris un comportement traditionnel, autant tout change avec rapidité après 1945.

## AU TOURNANT DU MILLENAIRE

1945 - 2000

*En cinquante ans, tout a changé... Notre commune éprouve le besoin, au tournant du siècle et du millénaire, de dresser sa « porte de l'an 2000 ». Une porte ouverte sur l'avenir. Mais, se demande à juste titre notre concitoyen, peut-il entrevoir cet avenir ?...*

*Si l'on avait demandé au Saint-Morillonnais du début du XXe siècle comment il l'apercevait, qu'aurait-il répondu, si ce n'est (peut-être) en se référant aux tableaux de Rigaud que l'on vient d'analyser ? Un avenir calme et serein, basé sur un présent tout entier axé sur la tradition... Comment aurait-il pu deviner que, quelques années après, la Première Guerre mondiale puis la Seconde viendraient bouleverser son avenir ? Comment le Saint-Morillonnais de la fin du XXe siècle pourrait-il, mieux que son prédécesseur, envisager ce que sera son avenir et celui de sa communauté ? Et l'auteur de ces lignes n'est ni artiste, ni poète, ni devin pour le faire mieux que lui !*

*Reste pour lui la position de l'observateur, qui, aux abords du monument récemment édifié, essaie de regarder quels sont les grands courants de civilisation qui emportent hommes et femmes de son village et quels sont ceux, parmi ces raz de marée, qui arriveront à franchir la fameuse porte...*

## Une extraordinaire croissance démographique

Le premier raz de marée est d'ordre démographique. En cinquante ans, la population saint-morillonnaise double. Au plus bas à la sortie de la guerre (435 habitants), la voici au plus haut à la fin du siècle (1100 habitants).

L'explication n'est pas due à une reprise de la natalité, loin de là. On est loin des 220 naissances par décennie du XVIIIe siècle, loin des 180 des deux premiers tiers du XIXe, loin encore des 120 de la fin de ce même siècle (jusqu'en 1912) : de 1945 à 1984, le village n'enregistre que 70 naissances par décennie.

Seul un massif exode de la ville vers la campagne explique ce subit et constant accroissement démographique pendant cinquante ans.

Les statistiques concernant le nombre des habitations corroborent le fait : de 159 en 1946, les résidences principales passent à 419...

Entièrement rural jusqu'en 1946, Saint-Morillon se retrouve cinquante ans plus tard avec une population plus qu'aux trois quarts d'origine urbaine !



*Le château d'eau*

### Quatre conditions réunies pour cette croissance

- L'arrivée de l'eau courante (l'édification du château d'eau en 1960). Comment comprendre que les citadins puissent s'établir à la campagne sans l'eau courante pour la toilette, la douche, la machine à laver le linge ?...

- L'augmentation du pouvoir d'achat : en 1968, les salaires augmentent de 10 à 30%. L'achat d'une maison à la campagne en est facilité.

- L'arrivée de l'autoroute à Saint-Selve, qui met Bordeaux à une demi-heure de Saint-Morillon.

- Enfin, le fait d'être proche de Bordeaux. (Tout village à plus de 70 kilomètres perd plutôt de la population.)

### Une statistique éclairante

	1945	1999
Habitants	435	1100 (+ 152%)
Habitations	159	419 (+ 163%)
Automobiles	environ 10	565

Source : INSEE

## Saint-Morillon toujours village agricole ?

- L'attrait de la modernité

Sitôt la guerre finie, Saint-Morillon se rue vers la modernité. C'est la disparition presque immédiate des bœufs, puis celle des chevaux de trait. C'est l'arrivée quasi magique du tracteur. Voici venu le règne des engins mécaniques qui ne se démentira pas en cinquante ans.

### La vigne

La voici remplaçant les appareils traditionnels à main par des engins mécaniques dont la forme extérieure devient surréaliste. A la fin du siècle, les façons manuelles (effeuillage, écimage, vendanges même), les sacro-saintes vendanges, symboles pour beaucoup de la viticulture traditionnelle, sont automatisées.

L'œnologie se perfectionnant, voici l'apparition des cuves métalliques.

Conséquence inéluctable : la petite exploitation, incapable de suivre le mouvement, disparaît totalement. La grande exploitation se renforce, mais tombe au minimum d'exploitants.

### Quelques chiffres éclairants

**1848** : 430 ha      100-110 viticulteurs  
dont 20 de plus de 5ha  
et 90 de moins de 5

**1913** : 307 ha      73 viticulteurs  
dont 23 de plus de 5  
et 50 de moins de 5

**1984** : 67 ha      21 viticulteurs  
dont 5 de plus de 5 ha  
et 16 de moins de 5

**1999** : 130 ha      8 viticulteurs  
dont 6 de plus de 5  
(5 à 40 ha)  
et 2 de moins de 5.



*Un chai moderne.*



*Sulfateuse tractée.*

En l'an 2000, huit exploitations viticoles subsistent donc seulement. Toutes celles de moins de cinq hectares ont presque totalement disparu. C'est la fin du lien étroit qui existait depuis des siècles entre Saint-Morillonnais et viticulture. De 1984 à 1999, les surfaces cultivées en vigne ont toutefois doublé. Est-ce le signe d'une reprise de la viticulture dans le village ?

### **Elevage et céréales**

Ces deux activités traditionnelles ont suivi, en plus radical, le même mouvement.

Déjà presque inexistantes en 1939, les céréales, malgré une légère reprise (culture du maïs après la Seconde Guerre mondiale), disparaissent entièrement.

Quant à l'élevage si prospère jusqu'en 1945 et encore jusqu'en 1960-70, il est victime des quotas laitiers et de la désaffection des jeunes générations pour ce type de travail. Il s'amenuise jusqu'à disparaître totalement...

En cette année 2000, que voyons-nous se diriger et passer par notre porte ?

Rien pour l'agriculture proprement dite.

Rien pour l'élevage (à l'exception d'un seul troupeau et d'un élevage de volailles). Un minimum pour la viticulture.

Saint-Morillon était déjà urbain par sa population nouvelle. Est-il encore rural par sa population ancienne ? Le renouveau de la viticulture est-il signe pour l'avenir ?

## **EVOLUTION DE LA SOCIETE CIVILE**

### **Séparation des sociétés civile et chrétienne**

#### *La société chrétienne*

##### Imprégnation

De 1830 à 1950-60, l'osmose entre les deux sociétés se maintient. L'« imprégnation » globale de la civile par la chrétienne est toujours réelle dans une société traditionnelle : on y est baptisé, marié et enterré à l'église du village.

##### Pratique dominicale

La pratique, avec le retour vers elle qui marqua la guerre, est toujours aux environs de 30%, pour les « pascalisants ». Puis arrivent les années 60. L'évolution lente entamée depuis un certain temps (d'aucuns diront depuis 1905), marquée par un individualisme considérable, met en doute les valeurs collectives portées par les sociétés traditionnelles. Elle se marque chez nous par deux caractéristiques fondamentales : une crise de la foi, portant à délaisser l'Eglise catholique qui en était chez nous le symbole; le rejet chez certains de tout ce qui est institutionnel comme s'opposant à la liberté de la vie individuelle.

De cette crise spirituelle et de ses conséquences, il n'est pas de données statistiques. Mais le simple regard porté sur la présence des fidèles à l'église permet de se rendre compte de cette chute, concomitante au concile Vatican II, à mai 1968 et à la venue de population nouvelle. Voici sans doute un des faits des plus marquants, si ce n'est le plus marquant par rapport à une longue tradition.

### Disparition du curé résidant

Le curé résidant disparaît à partir de 1980, remplacé par les représentants d'une équipe sacerdotale de canton. Cette disparition de la présence physique du représentant local de l'Église catholique après un millénaire est en elle-même la signification du recul marqué plus haut et d'un tournant, d'une « distanciation » entre les deux sociétés si intimement liées pendant tant de siècles.

### *La société civile*

La société civile saint-morillonnaise traverse la même crise de l'individualisme. Le rejet de l'« institution » en tant que telle est tout aussi frappant. Il suffit ici de jeter un regard vers la crise du mariage qui atteint cette société autant que la précédente. Beaucoup de familles ont des enfants hors mariage. Les pères viennent les reconnaître peu après. Ils ont refusé le mariage dès le début de leur couple. La « reconnaissance » de leur paternité ne va pas de pair avec la réalisation d'un mariage considéré comme une perte de liberté et la soumission au diktat d'une société que, depuis mai 1968, un certain nombre refusent. La tendance est nette chez ceux-ci : le rejet de liens institutionnalisés va de pair avec la dislocation des liens sociaux.

### **Accroissement du niveau de vie modernisation de la vie privée**

### **Le règne de l'automobile et ses conséquences**

#### *Enfin l'automobile*

Si l'on met en exergue l'appropriation de l'automobile par les Saint-Morillonnais, c'est qu'à elle seule, elle représente tout un changement du style de vie et des comportements.

Elle est d'abord le fait de tous. Rappelons-nous la situation d'avant la guerre de 1939. A part le vélo, personne ne dispose de moyen personnel de déplacement, hormis quelques propriétaires ruraux possesseurs de chevaux. Cinquante ans après, l'ensemble de la population, quel que soit son niveau de vie, dispose de la fameuse auto. Elle est symbole d'égalité, de réussite sociale avant même d'être outil économique.

Une statistique éclairante

INSEE 1999

Sur 386 ménages

29 n'en possèdent : aucune

149 en possèdent : une

208 en possèdent : deux et plus

Cette voiture, elle est aussi élément de liberté. Grâce à elle, les habitants anciens ou nouveaux peuvent aller travailler à Bordeaux. Ils peuvent aussi aller faire leurs courses dans les grandes surfaces qui se créent dans les environs à moins de 20 kilomètres. Et, là encore, quelques conséquences inattendues.

La plus spectaculaire, la fin des commerces d'alimentation locaux.

Des trois épiceries d'avant-guerre, il ne reste rien en 1980. La boucherie ferme au même moment. La boulangerie ne survit pas à la disparition de son titulaire. De même ont disparu des activités liées aux anciens aspects de la vie économique : fin des maréchaux-ferrants, fin des sabotiers... Mais voici qu'avec les années 1990 réapparaissent un restaurant et une épicerie de proximité.

### **Des activités industrielles et commerciales nouvelles**

L'existence de cette multiplicité d'automobiles donne naissance à un garage. Bœufs et chevaux avaient nécessité l'établissement de maréchaux-ferrants. L'auto génère cette maréchalerie d'un nouveau genre qu'est... le garage automobile !

L'activité agricole, encore en plein développement en 1945, donne également lieu à l'établissement d'un atelier industriel : l'entreprise Cullerier, spécialisée en serrurerie avant-guerre, se transforme en fabrique de charrues qui prend un développement considérable. Comment passer sous silence cette activité qui fait connaître Saint-Morillon bien au-delà du Sud-Ouest ? Elle disparaît avant la fin du siècle.

### **Le souci de la santé**

Le niveau de vie lié à l'accroissement des salaires va de pair avec une volonté nouvelle de soins médicaux. Alors que les années 1890-1900 avaient vu la disparition de toute structure médicale locale, voici que réapparaissent ou apparaissent à partir des années 60 :

- Une pharmacie.
- Un cabinet médical.
- Un cabinet dentaire.
- Trois infirmières libérales.

Ce n'est pas ici un « petit courant » qui parcourt le village. C'est un véritable raz de marée qui s'engouffre par notre porte symbolique...

### **La vie associative**

La population nouvelle amène avec elle un souhait de solidarité entre ses membres, comme entre anciens et nouveaux habitants. Certes, la vie associative existait déjà, avec ses réalisations traditionnelles : société de chasse, anciens combattants, société des fêtes. Qui ne se souvient des splendides réalisations de celle-ci avec la venue d' Annie Cordy ou encore de Patrick Sébastien, drainant tout le pays ? S'y ajoutent bientôt un groupement du troisième âge avec ses multiples activités et déplacements, un groupement des jeunes autour du football qui entraîne la municipalité à créer le stade dont on a déjà parlé. En tout une dizaine d'associations. Parmi elles la Grappouille, aux réalisations nombreuses : peinture, couture, théâtre, danse, randonnées pédestres, patrimoine, cinésites, expositions...

On ne résiste pas à les citer, ces associations qui créent des liens nouveaux entre toutes les catégories d'habitants, jeunes ou anciens :

**ACCA** : société de chasse agréée (la plus ancienne de toutes).

**UNC** : Union nationale des combattants.

**APE** : Association des parents d'élèves.

**Les Bruyères des Graves** : regroupant le troisième âge et intéressant la plupart, soit par ses lotos ou ses déplacements à l'extérieur.

**Entente saint-morillonnaise** : animant les jeunes autour du football.

**Gat jeunes** : créé par les jeunes pour eux-mêmes.

**GV énergie** : gymnastique volontaire.

**La Grappouille** : dont l'activité s'étend de la couture au dessin, aux expositions et en dernier lieu à une bibliothèque médiathèque pour tous.

### *Les associations saint-morillonnaises en l'an 2000*

#### **La culture à Saint-Morillon**

L'obligation scolaire jusqu'à 16 ans est un élément décisif en la matière. Mais les jeunes Saint-Morillonnais vont bénéficier d'une maternelle en même temps que d'une garderie permettant aux parents de laisser leurs enfants dès les heures matinales et de les retrouver le soir bien après l'heure officielle de sortie de l'école.

L'arrivée des populations nouvelles exige des locaux plus vastes et, pour la première fois depuis 1879, il est procédé, un siècle exactement après cette date, à un premier agrandissement suivi de beaucoup d'autres jusqu'à l'an 2000.



*Bâtiments nouveaux, l'école.*

Puis les jeunes du village trouvent à La Brède un collège public et pour ceux qui désirent poursuivre plus loin, un lycée privé en attendant un lycée public. Enfin, de plus en plus certains poursuivent des études supérieures à Bordeaux. La culture générale, qui ne concernait qu'une minorité avant la guerre, est maintenant ouverte à tous. Parmi les grands raz de marée dont on parlait précédemment, il semble que ce soit l'un de ceux appelés au plus grand avenir.

### **La femme saint-morillonnaise au premier plan**

Parmi les changements les plus essentiels enfin : les droits que conquièrent les femmes.

Sans autorisation de leur mari, les voici qui choisissent librement leur métier. Munies de leur voiture, elles vont pouvoir aller travailler à Bordeaux, sortant du travail manuel lui-même lié au travail agricole. Elles ne sont plus les auxiliaires de leur mari, mais des travailleuses autonomes au sein de la famille. Les voici ouvrant seules leur compte en banque sans autorisation maritale... Nuançons : à la Libération, bien peu d'hommes de notre village utilisent déjà le chéquier. L'accès de celui-ci à leur épouse est donc d'autant plus remarquable. Enfin, leur vie a complètement changé avec l'arrivée de l'eau courante et du confort moderne. Les plus anciennes sont maintenant comme les plus nouvelles. Si l'auto avait été un des éléments de l'égalité entre les individus, les éléments du confort moderne le sont tout autant. Et il peut sembler que le genre de vie nouveau à Saint-Morillon a contribué à faire d'une communauté traditionnelle, où les différences sociales étaient assez nettement tranchées, une communauté dont les contours sont plus égalitaires.

Mais, bien sûr, on n'aurait encore rien dit sur l'évolution des éléments de civilisation si, à propos de ce dernier chapitre sur la femme saint-morillonnaise, on n'évoquait pas sa place dans la communauté politique.

#### *la femme au pouvoir*

En 1945, la femme française acquiert le droit de vote. Les femmes saint-morillonaises votent pour la première fois. Il leur faudra un demi-siècle (53 ans exactement) pour que cette égalité politique avec les hommes leur permette d'accéder à la première place. L'année 1998 les y consacre qui, pour la première fois, voit une femme installée comme maire. Evènement non conjoncturel et épisodique, l'année 2001 confirme l'évolution et leur accession à la première place en portant à nouveau au poste de maire une autre d'entre elles.

En cinquante ans, accès des femmes saint-morillonaises à la culture, aux facilités de la vie, à l'autonomie, au pouvoir. Quels changements encore !

## A TRAVERS LA PORTE DE L'AN 2000

Les tableaux de Rigaud donnaient une certaine idée d'un Saint-Morillon traditionnel au tournant des XIXe et XXe siècles. Démographie, économie, vie sociale et culture générale l'ont modifiée de fond en comble. Comment imaginer que de tels bouleversements n'aient aucune conséquence sur les institutions de notre village, qui structurent la vie même de la communauté ?



*La porte de l'an 2000, édifiée le 27 décembre 1999, deux heures avant la tempête.*

La France rejoint l'Europe, qui l'englobe, les départements rejoignent les régions, qui les englobent également. Le vent est au regroupement. Notre village y est sensible. Après quelques hésitations, le voici, au tournant même du millénaire, qui rejoint cette structure supérieure qu'est la « communauté de communes ». Vers quelle solution définitive s'orientera-t-il ? Vers sa disparition pure et simple, vers la perte de sa mairie, au profit d'une mairie plus vaste, de l'ordre du canton (souvenons-nous : telle avait été la solution adoptée par le Directoire). Ou bien de cette alliance (et non de cette fusion) Saint-Morillon tirera-t-il un regain de vitalité, bénéficiant de celle que lui procurera une vie renouvelée au sein d'un ensemble plus vaste. Telle est la question qui se pose à nous en ce début du troisième millénaire. Telle est la perspective que nous entrevoyons à travers notre porte. Et c'est sur cette interrogation, pour l'instant sans réponse, que nous laissons notre village, après un millénaire passé en sa compagnie...

### **Note de l'auteur**

Tous mes remerciements vont à l'équipe de la Grappouille qui s'est mobilisée pour rendre possible la parution de cet ouvrage, que ce soit au niveau de l'édition, de l'impression, de la photographie comme de celui de la réalisation de chaque exemplaire.

A chacun, je tiens à exprimer toute ma gratitude.